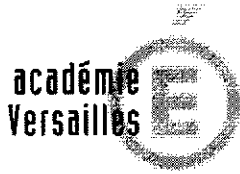




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



GTI Suivi de la rénovation de la voie professionnelle

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rénovation de la voie professionnelle

Outils pour la mise en œuvre

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_60708/voie-professionnelle-liens-utiles

Equipe académique Ressources pour la voie professionnelle (RVP)
Année scolaire 2010 - 2011

Charte de l'accompagnement personnalisé au LP

CHARTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

à l'usage des inspecteurs et des équipes d'encadrement des établissements

Pourquoi un accompagnement personnalisé ?

A la rentrée 2010, dans l'ensemble du système scolaire, du cours préparatoire à la 2^{ème} année de licence, des dispositifs d'aide (école primaire) ou d'accompagnement personnalisé (collège, lycée, université) seront installés. Il s'agit d'offrir aux élèves une aide spécifique où leurs besoins – à la fois scolaires et éducatifs – seront traités de façon personnalisée.

Cette personnalisation répond à une demande sociale, celle des lycéens ou des étudiants, et à celle des parents. Elle se veut une mesure de justice sociale en faveur des familles qui ne peuvent pas faire aider leurs enfants en dehors de l'Ecole.

Pourquoi parler d' « accompagnement » ? Quelle différence entre « l'accompagnement personnalisé » et « l'aide individualisée » que l'on connaissait précédemment ? L'accompagnement est un concept plus large. Il englobe d'autres dispositifs comme l'aide individualisée (ou le soutien, ou le tutorat par exemple) qui peuvent en être des modalités. Mais il répond à d'autres besoins, moins centrés sur les disciplines scolaires (orientation, « savoir-être », développement personnel, par exemple). Il prend des formes variées et répond à des objectifs différents selon les niveaux. Il peut s'appuyer sur les nouvelles technologies éducatives (e-learning).

L'accompagnement personnalisé au lycée professionnel répond à différents objectifs :

- **Revaloriser l'image de soi en confortant une orientation au lycée professionnel qui a pu se faire « par défaut ».** Par exemple, mettre en avant les compétences acquises au collège qui peuvent être immédiatement réinvesties dans l'apprentissage d'un métier comme le B2i ; ou encore constituer un « press-book » regroupant des photos et/ou des productions « remarquables » de l'élève en vue de sa recherche d'entreprise, autre façon de valoriser son travail et le passage de son statut « d'élève collégien » en « lycéen professionnel ».
- **Offrir une mise à niveau pour développer des compétences du socle commun (connaissances ou capacités) qui n'auraient pas été validées au collège.** Par exemple, travail de la maîtrise de la langue (lecture, expression écrite), y compris sur des supports de l'enseignement professionnel.
- **Anticiper les difficultés en préparant le travail de façon à permettre la réussite chez certains élèves.** Par exemple, préparation de la lecture d'un texte qui sera étudié par la suite.
- **Offrir une aide méthodologique dans les apprentissages scolaires ou dans la préparation à la PFMP.** Par exemple, l'entraînement à la prise de notes, à des recherches documentaires ou à l'élaboration d'exercices complexes (synthèse, argumentation écrite...). Mais aussi, pour quelques élèves, l'aide à la recherche d'un lieu de stage, le développement de l'expression orale.
- **Aborder des contenus spécifiques pour des élèves ou un groupe d'élèves.** Par exemple, module d'approfondissement en mathématiques pour ceux qui souhaitent poursuivre leur formation en STS.
- **Entraîner les élèves aux examens, aux concours** (en étant économe sur les moyens !).
- **Elargir l'horizon culturel des élèves, valoriser leur savoir et développer leur créativité** par des activités qui ne soient pas que compensatrices.

Les modalités

Sans exclure l'élaboration de modalités de travail nouvelles, on pourra s'appuyer sur des dispositifs qui ont déjà fait leur preuve dans la voie professionnelle :

- ❑ **L'enseignement en modules**, où l'on regroupe des élèves d'une classe ou de classes différentes (alignées sur une tranche horaire) dont les besoins ont été identifiés précisément. Ce dispositif facilite l'aide méthodologique mais aussi la différenciation pédagogique en offrant à des groupes d'élèves dont les projets sont différents (poursuite d'étude ou insertion professionnelle) des contenus différents.
 - **L'organisation en ateliers**, qui permettent d'élargir l'horizon culturel ou professionnel des élèves, par exemple en leur proposant un cadre de visites (expositions, entreprises...); de valoriser leur savoir par la réalisation (reportage, mise en scène, événementiel...); de développer l'esprit d'initiative, de créativité et la volonté d'entreprendre (en apprenant à gérer une plate-forme collaborative...).
- ❑ **L'aide individualisée**, qui permet de répondre individuellement aux besoins d'un tout petit groupe. Ce dispositif facilite la mise à niveau dans les savoirs fondamentaux ou l'anticipation des difficultés.
- ❑ **Le tutorat**, qui permet d'engager un élève dans un processus de projet. C'est là que l'élève peut se préparer efficacement, à côté d'un adulte, à un concours ou au passage en 1^{ère} STS.
- ❑ **Le recours à l'e-learning, aux espaces collaboratifs, aux plates-formes pédagogiques.** Par exemple, la tenue d'un journal de bord sous forme de blog en lien constant avec un professeur référent, lors d'une période de formation en milieu professionnel.

De façon générale, l'accompagnement personnalisé permet la diversification des situations et des supports d'apprentissage par une « pédagogie du détour »

Comment organiser l'accompagnement personnalisé ?

Tous les élèves ont droit à l'accompagnement personnalisé mais pas nécessairement au même moment ni à la même hauteur. L'arrêté qui précise pour la voie professionnelle l'attribution de 210h sur l'ensemble du cycle d'une section de baccalauréat professionnel en trois ans, doit permettre une souplesse organisationnelle qui ne soit pas uniforme, ni qui tende à uniformiser l'offre pour tous les élèves de la même manière, sans prendre en compte chacun d'entre eux.

L'identification des besoins se fait avec différents outils et selon différentes modalités : évaluations diagnostiques, entretiens avec l'élève pour expliciter le projet ou faire émerger ses points forts et ses difficultés, permettent à l'équipe de déterminer si l'élève relève d'un des dispositifs prévus dans le projet, d'en déterminer la durée et d'en évaluer l'efficacité.

Si chaque élève a droit à un accompagnement personnalisé, les dispositifs s'adressent à chacun selon ses besoins. C'est dire que, à certains moments de l'année ou du cycle, le projet peut favoriser certains élèves, plus fragiles, ou au contraire ceux dont le projet suppose un renforcement, en particulier pour poursuivre une formation dans l'enseignement supérieur.

L'organisation de l'accompagnement personnalisé peut être spécifique à chaque division et les heures attribuées pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être distribuées régulièrement sur les trois années. Mais il est possible de regrouper plusieurs divisions sur une même tranche horaire (principe du « décloisonnement ») ou encore de réunir les heures sur des périodes de l'année scolaire ou du cycle, selon les objectifs du projet. Par exemple, en début d'année (ou de cycle), pour faciliter l'insertion d'élèves issus de CAP ; ou en fin de cycle, pour favoriser l'orientation dans l'enseignement supérieur ou la préparation à l'examen.

Qui intervient dans l'accompagnement personnalisé ?

L'accompagnement personnalisé est assuré par des enseignants, par des conseillers d'orientation-psychologues ou des personnels de la mission d'insertion. Il se distingue en cela des dispositifs d'accompagnement scolaire conduits par des personnels non enseignants (assistants pédagogiques, surveillants, membres d'associations...). Quand les deux types d'accompagnement coexistent dans un établissement, il convient de veiller à ce qu'ils soient complémentaires.

Tous les enseignants peuvent participer à l'accompagnement personnalisé des élèves : c'est le projet et l'évaluation des besoins des élèves qui déterminent le choix des intervenants. Certaines disciplines (français, mathématiques, langues vivantes) semblent cependant particulièrement concernées par des dispositifs de remédiation et d'anticipation pour les élèves en difficulté mais aussi par les modules d'approfondissement des connaissances fondamentales dans la perspective d'une orientation dans l'enseignement supérieur. En complément de ces accompagnements sur les fondamentaux, les enseignants donnent une place à l'ouverture artistique et culturelle, levier essentiel à l'épanouissement de la personnalité des élèves.

Quelques précautions et précisions

Les heures attribuées à l'accompagnement personnalisé sont comptabilisées dans la DHG et il convient d'être vigilant dans son emploi. La mise en œuvre de ce dispositif peut en effet s'accompagner d'un certain nombre de dérives dont il faut alerter les équipes et exige quelques précautions dans son organisation.

Ne pas « externaliser » la difficulté

L'accompagnement personnalisé n'est pas la seule modalité pédagogique susceptible de différencier la pédagogie : répondre aux besoins des élèves, prendre en compte leurs difficultés, porter attention à leurs qualités, veiller à varier les formes de travail, relève aussi de l'activité ordinaire de la classe.

Ne pas « se défausser » de ses responsabilités

Faire en sorte que tous les élèves aient un lieu de stage, préparer la PFMP et l'exploiter, fait partie des missions des équipes pédagogiques : professeur principal, professeurs d'enseignement professionnel, mais aussi chef de travaux et chef d'établissement.

De la même façon, la plupart des connaissances et capacités du socle peuvent être développées au sein de la classe ordinaire.

Distinguer ce qui relève de « l'accompagnement personnalisé » et ce qui relève de la conduite de projets, qu'ils soient culturels ou pluridisciplinaires à caractère professionnel. La visite d'une entreprise peut correspondre à une action d'accompagnement si elle concerne quelques élèves dont le projet d'orientation est mal assuré. Elle relève d'un PPCP ou de la préparation ordinaire de la PFMP si elle concerne l'ensemble du groupe-classe.

Articuler accompagnement personnalisé et autres dispositifs

Pour favoriser les passages entre les différents cycles (CAP vers baccalauréat professionnel, 2nde générale et technologique vers 1^{ère} professionnelle), on articule accompagnement personnalisé et enseignements modulaires.

De la même façon, il convient de bien distinguer et de mettre en complémentarité l'action au titre de la « réussite scolaire » des assistants pédagogiques ou de certaines associations rémunérées par le conseil régional et reconnues par l'autorité de tutelle pour assurer des activités de soutien, en particulier en matière de FLE ou de FLS.

Ne pas dévoyer les heures consacrées à l'accompagnement personnalisé

Pour terminer son cours, pour profiter de l'effectif réduit et conduire des activités de type dirigé. S'il est légitime d'aider des élèves en difficulté à préparer une épreuve d'examen ou – a contrario – d'entraîner des élèves à celle d'un concours, on n'est plus dans un contexte « d'accompagnement » dès lors que cette préparation concerne l'ensemble de la classe.

Veiller à l'aspect chronophage de certains besoins

La préparation de l'attestation de formation aux premiers secours (secourisme) pour ceux qui ne l'auraient pas obtenu en classe de 3^{ème}, la conduite d'entretien, peuvent, à elles seules, consommer les 70 heures annuelles accordées à l'accompagnement...

Faire des équipes des « forces de propositions », particulièrement à travers le conseil pédagogique.

La réussite de ce dispositif est en effet liée à son appropriation par les équipes pédagogiques.

Engager une réflexion précise sur l'organisation des élèves (décloisonnement des groupes-classes) et l'implication des adultes de l'établissement (professeur-documentaliste tout particulièrement)

Penser aux outils de suivi

La communication entre les différents acteurs (direction et équipes, enseignants et élèves mais aussi parents), la contractualisation d'une modalité d'accompagnement, le suivi des présences, l'information de toute l'équipe pédagogique mais aussi celle des parents, sont des gages de réussite.

C'est pourquoi l'ensemble des dispositifs d'accompagnement personnel des élèves est conçu sous forme d'un projet où sont énoncés les objectifs, les modalités de travail, les horaires et les responsabilités (qui fait quoi, où, avec qui, et à quel moment ?). Les outils de suivi des élèves (par exemple : fiches d'objectifs, suivi des présences mais aussi suivi des apprentissages) sont conçus et mis à disposition des intervenants de l'accompagnement.

Une évaluation est prévue en fin de cycle afin de permettre la reconduction des dispositifs ou leur évolution.

Désigner des pilotes

Si le chef d'établissement et son adjoint sont responsables des choix dans l'orientation du dispositif d'accompagnement personnalisé, si le chef de travaux ou le coordinateur tertiaire est un acteur incontournable dans l'organisation ou le conseil, il peut être utile et efficace de « déléguer » certaines tâches de coordination. Des « pilotes », choisis parmi les enseignants, peuvent faciliter la communication avec l'équipe d'encadrement et l'organisation au quotidien. Ils contribuent à faciliter le lien avec le conseil pédagogique.

Veiller à l'emploi du temps des élèves

La place de l'accompagnement dans l'emploi du temps des élèves (qui ne doit pas dépasser 35 heures) est déterminante pour éviter l'absentéisme.

Offrir du temps et de la formation aux équipes

Pour certains adultes, l'accompagnement personnalisé représente un changement dans les représentations du métier, dans les pratiques et dans les postures. La résistance au changement est naturelle et ne peut pas être infléchie sans offrir du temps, de l'information et de la formation aux différents acteurs.

Autonomie des établissements et organisation

La voie professionnelle



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

AUTONOMIE

ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES, JOURNÉE D'INTÉGRATION

Constat : Le taux d'absentéisme est élevé et nous observons un nombre important de démissions en cours de cursus.

Le nombre élevé des exclusions de cours et des sanctions montre qu'il persiste des problèmes de comportement, d'incivilité et de violence.

De plus, les élèves s'échappent dès qu'ils le peuvent, ne sont pas à l'initiative d'animation et ne développent pas d'activité « ludiques » au sein de lycée.

Cette action s'inscrit dans le projet d'établissement et plus particulièrement dans le volet « Éducation à la citoyenneté ». Nous sommes partis d'un préalable à savoir que la citoyenneté ne peut se développer sans le sentiment d'appartenir à une communauté. Ce temps fort début d'année permettra de partir sur de bonnes bases en favorisant une meilleure intégration des élèves dans l'établissement. Nous attendons des effets positifs sur la scolarité, un mieux être des élèves dans leur classe et donc moins d'absentéisme, une meilleure implication dans les activités du lycée et une meilleure entente des élèves entre eux grâce au parrainage. L'effet attendu serait une baisse des actes violents et des incivilités. L'impact de cette action devrait créer des liens entre élèves et professeurs en se découvrant hors du contexte classe. Cette mise en confiance des élèves avec les membres de leur équipe pédagogique devrait faciliter ensuite les apprentissages. Une meilleure acceptation du règlement intérieur devrait conduire à une diminution des transgressions et des oppositions provocatrices. Par ailleurs, une meilleure visualisation de leur parcours futur permettrait aux élèves de mieux appréhender leur projet personnel.

- Objectif :**
- Intégrer les nouveaux élèves.
 - Valoriser et responsabiliser les élèves préparant le baccalauréat, susciter la cohésion de la classe.
 - Motiver les élèves qui ont subi leur orientation par le partage d'expériences de leurs aînés.
 - S'approprier le règlement intérieur.

Actions proposées : Cette action se déroulera du 20 septembre 2010 au 24 septembre 2010 à la base de loisirs de Buthiers. Chaque jour, une à deux classes de première année encadrée(s) de leur équipe pédagogique et de classes de terminale se rendront à Buthiers pour la journée.

Cette journée se déroulera en deux temps :

- En salle pour la moitié du groupe présent :

Ce moment sera consacré aux échanges entre les terminales et les entrants. Sous forme de jeux, ils apprendront à se connaître, partageront leurs expériences et répondront aux questions des plus jeunes.

Il y aura plusieurs types de questions, des questions sur la filière, sur les stages et sur les débouchés.

L'objectif étant de maximiser les échanges entre les élèves et que les adultes reprennent certains thèmes et les approfondissent.

Le contenu de cette première partie nécessitera un travail en amont avec les professeurs principaux de toutes les classes afin que les secondes préparent les questions et que les terminales préparent leurs réponses. Le parrainage sera organisé le jour de la prérentrée.

- A l'extérieur pour l'autre moitié du groupe :

Les élèves feront deux heures de course d'orientation. Ce qui permettra aux élèves à travers une activité commune et sportive de créer du lien entre eux. Les questions concernant le règlement intérieur seront placées sur les balises sous forme de jeu de piste.

- Effets attendus pour l'élève :**
- Une meilleure connaissance de son établissement et une meilleure intégration.
 - Une meilleure visualisation de son futur parcours grâce l'échange avec les élèves de Bac : donc un effet positif sur sa motivation.
 - Une cohésion au sein de la classe.
 - La création de liens entre les plus jeunes et les anciens.
 - Plus grande attractivité du lycée qui doit devenir plus accueillant pour les entrants et donc par ricochet réduire l'absentéisme.
 - Naissance d'un sentiment d'appartenance pour que les élèves qui s'approprient leur lycée et se sentent un peu chez eux.

Tous ces éléments sont propices à créer une ambiance apaisée au sein du lycée et donc à réduire les agressions et les incivilités.

- Indicateur pour le pilotage de l'action :**
- Taux d'absentéisme.
 - Nombre de sanctions.
 - Nombre d'exclusion de cours.
 - Nombre de démissions.
 - Nombre d'actes de violence.
 - Adhésion des élèves à des activités extra scolaires.
 - Climat général dans l'établissement ressenti des professeurs et des élèves sur l'année scolaire.

- Veiller à :**
- Bien organiser le parrainage en amont des journées d'intégration.
 - Impliquer les professeurs principaux pour que le parrainage se poursuive sous forme de projet dans l'année.

En savoir plus: Lycée Paul Belmondo, Arpajon (contact : chef d'établissement)

AUTONOMIE ET INITIATIVE DES ÉTABLISSEMENTS

INSTALLER LES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Constat : Les élèves qui préparent un baccalauréat professionnel doivent effectuer 22 semaines de formation en milieu professionnel réparties sur les 3 années du cycle. La répartition de ces périodes sur le cycle relève de l'autonomie de l'établissement.

Objectif :

- Répartir les PFMP en prenant en considération les exigences des diplômes, aussi bien intermédiaire que terminal.
- Prendre également en compte l'âge des élèves, les champs professionnels qui présentent des caractéristiques différentes, ainsi que la demande des entreprises
- Mieux articuler les compétences développées en entreprise et au sein de l'établissement

Actions proposées :

- 1 semaine de stage de découverte en début de formation (1^{er} trimestre de 2^{nde})
- 6 semaines au maximum de formation professionnelle au cours de la première année, à placer si possible en fin d'année pour des raisons pédagogiques.
- Répartir les autres semaines sur les 2^{ème} et 3^{ème} années en limitant autant que possible les périodes pendant l'année de Terminale (préparation de l'examen final). Quelques propositions (à moduler selon les filières et champs professionnels) :

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
6	10 (5+5)	6
6	9	7
6	8	8

Effets attendus pour l'élève :

- Faciliter le plus rapidement possible la découverte d'un métier et susciter de la motivation pour celui-ci.
- Associer de façon la plus complémentaire possible les objectifs de la formation au sein de l'établissement et dans l'entreprise
- Permettre à l'élève de faire la liaison entre les compétences acquises en entreprises et au lycée.

Indicateur pour le pilotage de l'action :

- Élaboration en début de cycle d'un tableau de bord, conçu pour les 3 années, précisant la répartition des volumes horaires par discipline et des PFMP par niveau.
- Concevoir et mettre en place un livret de communication et de suivi de l'élève entre l'établissement et les entreprises partenaires.

- Veiller à :**
- Distinguer le stage de découverte des PFMP
 - Faciliter l'implication des professeurs de l'enseignement général
 - Répartir les PFMP sur toutes les classes d'un même champ professionnel

Contraintes : La répartition n'est pas la même selon les établissements

En savoir plus: Lycée Auguste Escoffier, Éragny sur Oise



La voie professionnelle

académie
Versailles



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

AUTONOMIE ET INITIATIVE DES ÉTABLISSEMENTS

ORGANISER LES ENSEIGNEMENTS SUR TOUT LE CYCLE

Constat : La formation baccalauréat professionnel est organisée sur trois années considérées comme un ensemble continu et homogène. Les établissements ont installé ces formations avec une répartition des horaires annuelle ou sur tout le cycle. Une grande partie des enseignements sont dispensés en groupe. L'accompagnement personnalisé est diversement mis en place.

Objectif :

- Aider à présenter un projet d'organisation sur les 3 années de formation.
- Associer plus étroitement travaux de groupes, accompagnement personnalisé, PFMP.
- Faciliter l'adaptation des pratiques pédagogiques aux différentes modalités d'enseignement : classes entières, groupes, accompagnement personnalisé, PFMP.

Actions proposées :

- Organiser les PFMP en 2^{de} et 1^{ère} en demi-classes.
- Décaler le départ en entreprise en 2 groupes des élèves de 1^{ère} avec une période d'absence de l'établissement commune de 2 semaines.
- Créer des groupes de besoin en alignant par exemple des classes d'un même niveau d'enseignement.

Effets attendus pour l'élève :

- Meilleure prise en charge individuelle des élèves, notamment au sein des classes difficiles.
- Meilleur suivi de l'élève dans ses apprentissages.
- Davantage d'assiduité et d'implication dans sa formation.

Indicateur pour le pilotage de l'action :

- Élaboration en Conseil Pédagogique d'outils d'évaluation des dispositifs mis en œuvre. Quelques items possibles :
 - Évolution du taux de présence en classe
 - Qualité de l'attention des élèves
 - Résultats scolaires, de classe et individuels
 - Résultats aux examens
 - Poursuite d'études

Veiller à :

- Prévoir un volant d'HSE pour l'évaluation par les professeurs des disciplines générales dans le cadre des PFMP
- Faciliter l'implication des professeurs de l'enseignement général dans l'organisation des PFMP

Contraintes : Difficultés à faire évoluer certaines pratiques installées auparavant

En savoir plus: Lycée Auguste Escoffier, Éragny sur Oise

Enseignements généraux liés à la spécialité

La voie professionnelle



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX LIÉS À LA SPÉCIALITÉ

152 HEURES : COMMENT CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE

LA DÉMARCHE DE PROJET INTERDISCIPLINAIRE ?

Constat : Les nouveaux programmes engagent les enseignants de toutes les disciplines à travailler en pluridisciplinarité. Cette mise en place est pour l'instant peu ou mal accueillie dans le monde enseignant. Cela se traduit par les points suivants :

Côté élève :

- Les disciplines générales ont du mal à s'inscrire dans le cursus professionnel des élèves. (Problème du "A quoi cela sert ?")
- Difficultés d'établir un vocabulaire commun, entre les disciplines, qui facilite la compréhension des élèves. Les mots n'ont parfois pas le même sens d'une discipline à une autre.
- Les plages horaires des disciplines générales sont souvent courtes et peu facilitantes.
- La disposition des disciplines générales dans la semaine (parfois 1 séance par semaine) et leurs fréquences propres multiplient les approches pédagogiques différentes, entraînant une dispersion des acquis des élèves (capacités / connaissances / attitudes) et un risque de décrochage.

Côté enseignant :

- Les programmes sont récents, et encore peu maîtrisés.
- La culture interdisciplinaire n'existe pas ou peu. (Cela s'est vu notamment dans l'élaboration puis l'abandon progressif des PPCP).
- La culture de projet existe peu. L'idée d'un projet transdisciplinaire génère souvent l'idée d'une charge de travail insurmontable, à laquelle s'ajoute la peur de l'échec.
- Les enseignants ne font pas, ou peu, la démarche de proposer aux administrations de leurs établissements une organisation horaire tournant autour de la réalisation d'un projet. Les emplois du temps de chacun des enseignants sont souvent réfléchis personnellement, et peu en équipe transdisciplinaire. Le choix du placement des heures en revient finalement aux administrations.
- La multiplication des classes dans les enseignements généraux rime souvent avec la multiplication des projets. Cela décourage parfois les enseignants ayant à cœur d'atteindre un certain niveau d'exigences.
- Le respect des calendriers propres à chaque discipline freine certains enseignants à s'engager dans le travail pluridisciplinaire. Les programmes sont pressants, et certains ne voient pas comment les inclure dans cette nouvelle pratique.
- Les contraintes liées à la rénovation des programmes se multiplient et les enseignants cherchent du temps pour y répondre. La vision des anciens programmes parasite toute nouvelle démarche.

Objectif : Côté élève :

- Une meilleure lisibilité des exigences disciplinaires dans le projet professionnel de l'élève, résultat de l'harmonisation menée par les membres d'une équipe constituée.
- Trouver un équilibre porteur et dynamique dans la démarche, l'ancrage, l'installation et l'accompagnement.
- Permettre à l'élève de trouver au sein de ces enseignements les leviers de son travail personnel, et d'élargir sa perception du métier futur.
- Responsabiliser l'élève et le valoriser dans son choix professionnel.

Côté enseignant :

- Élargir sa vision de l'ancrage professionnel de sa discipline dans la formation des élèves, en termes de capacités, connaissances et attitudes.
- Se rapprocher de la politique de son établissement, et être un des acteurs de cette politique.
- Avoir d'autres perspectives dans l'organisation de son temps.

- Actions proposées :**
- Proposer à l'administration des plages horaires d'enseignement et de concertation communes, sur le temps d'un ou plusieurs semestres.
 - Définir le rôle d'un coordonnateur de projet et s'inscrire dans la dynamique de travail du Conseil pédagogique.
 - Articuler les 3 années autour du Socle Commun de Connaissances et de la professionnalisation de l'élève. Cette démarche doit donner aux élèves et aux enseignants un vocabulaire commun, généraliste et transdisciplinaire, orienté vers le monde professionnel.
 - Élaborer pour chaque équipe pédagogique une méthodologie de projet, appuyée par les programmes de chacun, et validée par l'ensemble des enseignants et de l'administration. Pour se faire, il est important pour les enseignants d'harmoniser leurs exigences.

[Cf Proposition méthodologique](#) - [Cf Planning](#)

- Effets attendus pour l'élève :**
- L'élève comprendra la complémentarité des enseignements généraux dans son parcours professionnel.
 - Remise en confiance de l'élève et au delà, meilleure analyse de son projet d'orientation.
 - Une meilleure autonomie, et des choix responsables, personnels et communs. Amener l'élève à s'auto-évaluer.
 - Réduction de l'échec scolaire et des sorties sans qualifications.
 - Garantir le positionnement de l'élève au sein du groupe classe, et son rôle en tant que citoyen.

- Indicateur pour le pilotage de l'action :**
- Penser aux différentes formes d'évaluation du projet.
 - Définir en commun les différents types d'évaluation, diagnostique, formative et sommative. Une évaluation pourrait par exemple figurer de manière transparente dans un bulletin scolaire, renseignée par un commentaire global de l'équipe.
 - Émettre un échéancier consultable par tous les enseignants, ainsi qu'un document simplifié consultable par les élèves et leurs familles.
 - Émettre des documents mettant en avant les objectifs communs, le vocabulaire commun et mis en forme selon une charte commune. [Cf Kart Electrique – Ris Orangis](#)
 - Mettre en place des temps réguliers (ou ponctuels) de réunion où les enseignants peuvent évaluer l'avancement des pratiques mises en place. On peut aussi imaginer que les conseils pédagogiques, ainsi que les conseils de classe sont des moments privilégiés pour informer tous les partenaires de la bonne marche des actions menées.

- Veiller à :**
- La motivation des élèves dans la continuité des projets mis en place.
 - Trouver des dispositifs permettant d'impliquer, dans un des temps du projet, les parents d'élèves (réunions en cours de projet, restitution, portes ouvertes...)
 - Être précis vis à vis des élèves pour les responsabiliser dans le déroulement des activités, et leur présenter les grandes lignes chronologiques et pédagogiques.
 - Développer une ouverture culturelle en associant les collègues d'enseignement professionnel et des intervenants extérieurs.
 - Se former à de nouvelles pratiques pédagogiques.
 - Une implication de toutes les disciplines générales, à des moments différents sur le cycle des trois années, afin d'éviter la surcharge des disciplines qui touchent un grand nombre d'élèves (ex : Arts Appliqués, Anglais...)

- Contraintes :**
- Bonne connaissance de son programme, et ouverture sur celui des autres disciplines.
 - Bonne gestion du rapport temps / travail en équipe et de manière personnelle. Le temps de mise en place de ces heures d'enseignements est long, il faut largement y réfléchir en amont avant de le présenter en conseil pédagogique, puis au conseil d'administration.
 - Anticiper les besoins budgétaires du projet [Cf Etape 1 - Ressources](#)
 - Une bonne communication entre tous les partenaires est nécessaire.
 - Savoir se répartir les tâches, déléguer, et être capable de remédier en cours de projet.
 - Une bonne entente dans l'équipe de manière à suivre facilement les projets durant les six semestres et de pouvoir facilement intégrer de nouveaux enseignants dans la démarche de projet.
 - Bonne ouverture d'esprit de tous les acteurs du projet quant à la prise de risque.

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX LIÉS À LA SPÉCIALITÉ

DÉFINIR LA PLACE DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX LIÉS À LA SPÉCIALITÉ À L'ÉCHELON DU PILOTAGE

Constat : Autonomie des établissements dans le choix des projets, l'attribution et la planification des heures.
Diversité des démarches et des activités autour de la pédagogie du projet.
Lien obligatoire entre les enseignements généraux sollicités et l'enseignement professionnel de spécialité.
Nécessité d'un travail en équipe pluridisciplinaire.

Objectif :

- Permettre aux professeurs de construire les conditions de leur enseignement au regard du projet d'établissement et du contrat d'objectif.
- Organiser et planifier pour toutes les formations d'un établissement l'ensemble des projets sur toute ou partie du cycle.
- Évaluer autrement, faire évoluer le bulletin scolaire, faire apparaître une ligne « projet » afin d'apprécier des compétences transversales ou des attitudes.

Actions proposées :

- Créer du lien entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général par une présentation des programmes de chaque discipline et des référentiels de formation professionnelle afin de dégager les compétences transversales, des thématiques communes et de travailler en équipe.
- Impulser une réflexion par équipe pluridisciplinaire pour chacune des filières de formation afin de définir un projet global pour les 3 années du cycle du baccalauréat.
- Organiser les actions en cohérence avec :
 - La spécificité de la démarche de projet
 - La planification spatiale et temporelle
 - Les ressources humaines
 - Les ressources financières

Effets attendus pour l'élève :

- Montrer à l'élève que l'ensemble des disciplines participe à sa démarche de professionnalisation.
- Permettre à l'élève de comprendre le lien entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général.
- Développer la créativité, l'espace d'innovation, l'esprit d'entreprendre.
- Définir la place de l'élève au regard des activités liées au projet.
- Redonner de la motivation aux élèves.
- Éviter le décrochage.

- Indicateur pour le pilotage de l'action :**
- Toutes les formations ont un projet global bien identifié et spécifique sur le cycle de formation.
 - La forme, la place et l'organisation du projet sont bien définies.
 - Le cahier des charges du projet est construit : les objectifs, compétences et connaissances mis en œuvre sont clairement identifiés.
 - La pédagogie de projet permet d'évaluer les compétences et les attitudes et non plus simplement les savoirs acquis.
 - L'élève devient acteur de son projet (communication orale, exposition...).
 - L'élève s'implique davantage dans sa classe et dans l'établissement.
 - La démarche de projet permet une meilleure cohésion du groupe classe.

- Veiller à :**
- Anticiper la mise en œuvre des projets au regard de la répartition de la DHG et de la préparation des rentrées.
 - Faire vivre les instances (conseils d'enseignement, conseil pédagogique, commission permanente, conseil d'administration) pour l'élaboration de la démarche de projet.
 - Inscrire le projet global dans le respect du volume horaire prévu sur le cycle.
 - Bien noter la différence entre les enseignements généraux liés à la spécialité et l'accompagnement personnalisé mais effectuer les liens si besoin.
 - Donner aux enseignants les conditions nécessaires à la réflexion autour de l'élaboration du projet.
 - Inscrire des modalités d'évaluation dans le cahier des charges du projet
 - Effectuer un bilan du projet.

- Contraintes :** Obligation de :
- Mettre en œuvre des heures de projet dues à l'élève sur son cycle de formation
 - Diversifier les modalités d'apprentissage
 - Permettre à l'élève de développer ses potentialités

En savoir plus: Cf. Grille d'organisation spatiale et temporelle

Accompagnement personnalisé

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

ASSOCIER L'ASSISTANTE PÉDAGOGIQUE À L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Constat : La production d'écrits génère de plus en plus de difficultés dans les sections professionnelles, tant pour l'élève, qui doit maîtriser un certain nombre de compétences langagières, que pour l'enseignant qui se trouve confronté à l'hétérogénéité des classes.
Partant du principe que la correction des écrits a une fonction fondamentale dans les apprentissages, il nous semble que les élèves doivent être accompagnés dans cette tâche, complexe pour la plupart d'entre eux. L'assistant pédagogique peut alors être une aide dans l'accès à l'autonomie.

Objectif :

- Identifier les erreurs de façon précise afin que l'élève puisse les comprendre.
- Aider chaque élève à corriger, améliorer et enrichir le texte produit.
- Veiller à ce que l'élève soit le plus autonome possible au fil du temps.

Actions proposées : Plusieurs étapes sont à envisager :

- En classe, l'élève vérifie que le texte produit correspond à ce que l'on attend de lui (respect de la consigne et du type de texte écrit grâce à l'utilisation d'une boîte à outils spécifique ou d'une grille de relecture appropriée au type de texte souhaité).
- En classe, l'élève corrige sa production afin que le texte soit compréhensible (phrases à compléter, lien entre les phrases...).
- Dans l'atelier « production d'écrits » du dispositif d'accompagnement, l'élève finalise sa correction avec l'assistant pédagogique.
- Dans toutes les situations (en classe et hors de la classe), il utilise un « portfolio » pour retrouver le maximum de repères sous forme de « mémo » ou de « fiches-méthodes ».

Cela suppose que l'assistant pédagogique encadre un effectif réduit, surtout en début d'année, pour que l'élève maîtrise les démarches et les outils du « portfolio ».

Effets attendus pour l'élève :

- L'élève est acteur de son travail, ne s'ennuie pas et comprend ses erreurs.
- Il est rassuré car le professeur et l'assistant pédagogique travaillent en étroite collaboration.
- Il est fier de ses progrès.
- Il gagne en confiance et peut se débloquent face à une situation difficile.

**Indicateur pour le pilotage
de l'action :**

- Utilisation spontanée du « portfolio ».
- Déblocage des mécanismes d'écriture.
- Amélioration des productions.
- Meilleure implication de l'élève en classe

En savoir plus : Lycée Jacques Vaucanson, Les Mureaux (contact : proviseure adjointe).
Site Internet du lycée pour la boîte à outils

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Constat : Les élèves qui arrivent en lycée professionnel rencontrent souvent des difficultés de maîtrise de la langue, de passage à l'écrit, de concentration. Ils ont du mal à s'organiser ou manquent de méthode. Les publics accueillis sont hétérogènes. Certains sont orientés par défaut, pour d'autres il y a absence de projet personnel.

Objectif :

- Offrir une mise à niveau.
- Anticiper des difficultés.
- Offrir une aide méthodologique.
- Développer les savoir-être en classe, face à l'adulte
- Aborder des contenus spécifiques.
- Entraîner l'élève à l'examen.
- Préparer des solutions de réorientation ou d'insertion professionnelle.
- Aider l'élève sur le plan personnel.

Actions proposées : L'équipe de l'atelier comprend quinze professeurs. Les moyens horaires nécessaires, soit 46 heures, sont dégagés de la DGH pour le fonctionnement du dispositif. L'atelier d'accompagnement fonctionne 1 heure par jour, de 8h30 à 9h25 les mardis et vendredis, de 16h50 à 17h45 les lundis et jeudis. Il n'y a aucun cours sur ces créneaux. Si chaque élève a droit à un accompagnement personnalisé, l'atelier s'adresse à chacun selon ses besoins. L'identification de ces besoins se fait à l'aide d'une fiche de repérage, à partir d'évaluations, de diagnostics, d'entretiens, pour déterminer si l'élève relève du dispositif, pour estimer sa durée de ce dernier et en évaluer l'efficacité. Chaque semaine, le proviseur, son adjointe et les CPE, se réunissent pour étudier les fiches de repérage des besoins et organiser la prise en charge et la répartition des élèves par les professeurs de l'équipe.

Effets attendus pour l'élève :

- Progrès dans ses résultats scolaires.
- Meilleure autonomie.
- Meilleure adaptation au contexte scolaire.
- Remise en confiance.
- Elève acteur de sa formation et de la construction de son avenir personnel et professionnel.

Indicateur pour le pilotage de l'action :

- Bilan pédagogique des élèves et des classes.
- Taux d'absentéisme.
- Taux de décrochage scolaire, taux d'érosion.
- Taux de réorientation.
- Résultats aux examens.
- Taux de poursuite d'études.

Veiller à :

- Bien communiquer en direction des membres de l'équipe de l'atelier mais aussi du reste des équipes pédagogiques.
- Vérifier la présence effective des élèves.

Contraintes : Dispositif complexe à organiser.
Réserve des enseignants à utiliser le dispositif (crainte de ne pas savoir repérer les besoins et de manquer de propositions pour y répondre)..

En savoir plus: Lycée Paul Belmondo, Arpajon
(contact : chef d'établissement)



La voie professionnelle



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

ATELIER DE COURTOISIE

Constat : Certains élèves garçons se distinguent dans les espaces communs du lycée par leurs agressions verbales et leur manque de courtoisie.

Objectif :

- Réfléchir sur les valeurs de la politesse.
- Développer un climat apaisé dans l'enceinte de l'établissement, valeurs transférables à la vie en société.

Actions proposées :

- Atelier d'une durée de 3 heures par petits groupes de 6 à 8 élèves.
 - Mise en place d'un cadre commun de l'atelier (espace hors menace, non conflictualité, respect de chaque membre du groupe, écoute de l'autre etc.).
 - Présentation croisée de l'autre (ville, âge, hobbies, famille, ce qu'il aime, ce qu'il déteste etc.).
 - Travail à la manière du théâtre forum : sur un problème de discourtoisie donné, les élèves jouent la scène, puis ils sont remplacés par d'autres afin d'apporter leur solution au sujet abordé.
 - Echanges sur ce que l'on voit. Pourquoi agir de façon négative ? etc.
 - Bilan de la demi-journée.

Effets attendus pour l'élève :

- Réfléchir sur sa discourtoisie, son attitude machiste, vulgaire et dégradante vis-à-vis d'autrui.

Indicateur pour le pilotage de l'action :

- Remarques : « les heures passent vite ».
- Sentiment d'être écoutés et pris en compte.
- Enthousiasme pour prendre les rôles pendant les scènes.

Veiller à :

- Offrir un accueil bienveillant.
- Ne pas organiser cet atelier dans une classe mais dans un lieu convivial et fermé pour que les élèves puissent se mettre en scène plus facilement.

Contraintes :

- Travail encadré par 2 adultes : un qui mène l'autre qui observe

En savoir plus : Lycée Viollet le Duc Villiers Saint Frédéric
(Contact : isabelle.reigner@ac-versailles.fr).

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

BUREAU D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Constat : Les élèves ont besoin d'un interlocuteur privilégié et d'un lieu bien identifié pour évoquer leurs besoins, leurs difficultés, leurs projets. Parfois la référence du professeur principal ne suffit pas, le COP est loin, le CPE ne peut pas tout faire. Dans le même temps, des enseignants sont prêts à assurer du soutien, de l'aide.

Objectif :

- Accueillir l'élève qui souhaite un entretien d'aide ou celui que les professeurs principaux envoient.
- L'écouter, analyser sa situation.
- Lui proposer un plan d'action : soutien disciplinaire, entretien avec un COP, organisation d'un stage (interne ou externe à l'établissement).

Actions proposées :

- Un professeur est spécifiquement chargé, sur des heures-poste prises dans la dotation affectée à l'accompagnement personnalisé, d'accueillir ces élèves dans un lieu bien identifié (bureau). Il dispose de la liste des professeurs prêts à assurer du soutien et de leur emploi du temps. Il peut ainsi aider à l'orientation, organiser du soutien, prévenir la démobilitation et le décrochage

Effets attendus pour l'élève :

- Moins d'absentéisme.
- Moins de difficulté de comportement.
- Réussite aux apprentissages.

Indicateur pour le pilotage de l'action :

- En classe, participation d'élèves habituellement en retrait.
- Baisse de l'agitation.
- Baisse de l'absentéisme.
- Réussite aux tâches et aux exercices proposés.
- Valorisation de l'image de soi.
- Projets de poursuite d'étude.

Veiller à :

- La communication (aux parents, aux élèves, aux professeurs principaux, aux équipes pédagogiques) : elle est essentielle pour éviter la stigmatisation du côté des élèves et des parents ou la « dépossession » du côté des professeurs.
- Aux outils de communication et de suivi pour articuler ce qui se fait à travers le « bureau d'écoute » et l'action quotidienne dans la classe.

Contraintes :

- Matérielles : un bureau très accessible, un ordinateur (pour consulter les EDT, les fiches de suivi).
- Humaines : transférer une part des heures dues à l'accompagnement sur une personne.

En savoir plus: Lycée Viollet le Duc, Villiers Saint Frédéric
(contact : Isabelle Reigner, professeur de lettres-histoire)



La voie professionnelle



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

LES ENTRETIENS D'AIDE ET DE SUIVI

Constat : Les élèves qui intègrent la voie professionnelle ont pour la plupart d'entre eux besoin, de manière provisoire ou permanente, d'un accompagnement personnalisé. La difficulté est de déterminer, pour chaque jeune, la priorité des actions de remédiation à mettre en place et d'obtenir son adhésion pour y participer.
Seule une phase de dialogue approfondi peut y contribuer.

Objectif :

- Mettre en place des phases de dialogue avec le jeune pour lui permettre d'explicitier son projet et de prendre conscience :
 - de son potentiel (compétences acquises),
 - des marges de progrès (compétences à acquérir),
 - des besoins en formation,
 - des attitudes favorables ou préjudiciables à sa scolarité.
- Déterminer, en accord avec l'élève, le ou les dispositifs à suivre afin de formaliser par écrit sa participation à l'accompagnement personnalisé

Actions proposées :

- Planifier des entretiens en entrée et en sortie du dispositif et en cas de difficulté,
- Si le dialogue entrepris avec le jeune n'aboutit pas, organiser des entretiens avec la famille.

Effets attendus pour l'élève :

- Prise de conscience de ses capacités et des marges de progrès à réaliser.
- Adhésion à l'accompagnement qui lui est proposé.
- Acquisitions scolaires (l'élève comble ses lacunes)..
- Évolution des résultats scolaires.

**Indicateur pour le pilotage
de l'action :**

- Fréquence des entretiens,
- Participation aux entretiens,
- Prise de conscience et remotivation.

Veiller à :

- Planifier les entretiens en début et fin d'action,
- Donner au jeune la possibilité de se rendre aux entretiens.
- Former les personnels.

Contraintes :

- Nécessité de mettre en place des plages horaires permettant les rencontres,
- Stabilisation des effectifs (penser à réaliser l'entretien pour les arrivées tardives).

En savoir plus : Lycée Paul Belmondo, Arpajon (contact : chef d'établissement)



La voie professionnelle



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

EXPLOITER DES DOCUMENTS STATISTIQUES ET COMPTABLES EN LANGUE ANGLAISE

Constat : Les élèves de baccalauréat professionnel secrétariat ou comptabilité qui effectuent un stage en entreprise à l'étranger, rencontrent des difficultés dans la compréhension et l'exploitation des documents professionnels présentant des données chiffrées : statistiques, comptables..., et plus généralement économiques.

Objectif :

- Donner aux élèves le niveau nécessaire de maîtrise du langage mathématique associé à ces documents.
- Améliorer leur adaptabilité professionnelle.

Actions proposées :

- Un module :
 - d'apprentissage du vocabulaire statistique et comptable de base,
 - d'études de cas issus du monde professionnel britannique, d'articles de journaux économiques en langue anglaise...
 - ... en relation avec les activités proposées en anglais, anglais commercial, secrétariat et comptabilité.
- Un module
 - ouvert aux élèves de 2^{nde} et 1^{ère} professionnelle secrétariat et comptabilité (4 classes concernées) désireux d'améliorer leur anglais scientifique, de suivre un stage à l'étranger ou de présenter la mention européenne au baccalauréat,
 - sur la base du volontariat,
 - de 8 h (à raison d'une heure par semaine),
 - reconductible en fonction des résultats.

Effets attendus pour l'élève :

- Abaisser son niveau de stress quant à un stage à l'étranger.
- Développer son sentiment de citoyenneté européenne.

Indicateur pour le pilotage de l'action :

- Assiduité au module (base du volontariat).
- Enthousiasme à participer.
- Réussite à des tests.

Veiller à :

- Animer le module sous une forme conviviale (tables en rond, five o'clock tea...).
- Français interdit !

Contraintes :

- Trouver un créneau horaire commun aux classes concernées

En savoir plus : Lycée Gustave Eiffel, Ermont
(contact : Denis Walter, professeur de DNL maths-sciences,
Denis.Walter@ac-versailles.fr)

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

FICHES DE SUIVI - LIVRET DE SUIVI

Constat : Tout élève de baccalauréat professionnel peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé durant les trois années de sa scolarité. Par souci de lisibilité et d'efficacité, il est nécessaire de consigner dans un outil spécifique, les différentes actions suivies par l'élève.

Objectif :

- Mettre en place une lisibilité de l'AP pour les différents acteurs (élève, parent, équipe éducative...).
- Permettre à l'élève et à ses parents de savoir pourquoi il bénéficie d'un accompagnement personnalisé.
- Permettre à l'élève de connaître l'ensemble des paramètres du dispositif (objectif, durée, progrès...).
- Connaître à un instant t, pour chaque élève, l'ensemble des actions qu'il a ou qu'il va suivre.
- Mettre de la cohérence dans l'ensemble des actions suivies par chaque jeune.
- Créer de la souplesse dans le dispositif pour répondre aux besoins de l'élève.

Actions proposées :

- Mettre en place des fiches de suivi.
- Constituer, en les regroupant un « livret de suivi » pour chaque élève.
- Informatiser entièrement ou partiellement ces « livrets de suivi ».

Effets attendus pour l'élève :

- Il connaît les tenants et les aboutissants de l'action suivie.
- Il peut mesurer les progrès accomplis.
- Il s'implique davantage dans sa formation.

Indicateur pour le pilotage de l'action :

- Fréquence des entrées et sorties des dispositifs.
- Taux d'absentéisme.
- Prise de conscience et remotivation.
- Cohérence entre les différentes actions proposées à chacun.

Veiller à :

- Ce que tous les élèves bénéficiant de l'accompagnement personnalisé aient un livret de suivi.
- Maintenir les fiches à jour.
- Compléter le livret de suivi au fur et à mesure des actions suivies par chaque jeune.

Contraintes : Nécessité de mettre en place une fiche par action suivie et par élève

En savoir plus: Lycée Jean-Baptiste Poquelin, Saint Germain en Laye (contact : coordonnatrice tertiaire) – Livret de suivi de l'accompagnement personnalisé



La voie professionnelle

académie
Versailles



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'ORIENTATION POST BAC

Constat : Certains élèves de terminale bac professionnel rencontrent des difficultés à construire leur projet professionnel tant au niveau de la poursuite d'études que de l'insertion professionnelle.

Objectif :

- Identifier le projet de l'élève, l'affiner, le valider
- Confronter le choix d'orientation ou d'insertion et les possibilités offertes
- Préparer l'élève et l'accompagner dans ses démarches

Actions proposées : Après une information collective en tout début d'année scolaire, des entretiens individuels permettent de recenser les souhaits des élèves (poursuite d'études, insertion professionnelle) et d'identifier le projet. Avec les professeurs en charge de l'accompagnement personnalisé, un travail de recherche documentaire est établi puis restitué en classe sous forme d'exposés. Des ateliers sont mis en place en collaboration avec une association intervenant dans le cadre d'un GAIN (Groupe d'Aide à l'Insertion): découverte du marché du travail, des domaines professionnels, des métiers, réalisation de CV, lettre de motivation, communication orale et valorisation de soi, préparation aux entretiens de recrutement, information sur les dispositifs de formation tout au long de la vie (VAE, DIF, Fongecif) bilan personnel et professionnel...

Effets attendus pour l'élève :

- Sentiment d'écoute, de soutien et d'intérêt à son avenir
- Meilleure connaissance des possibilités offertes (les familles des élèves de Lycée Professionnel sont souvent démunies face à l'orientation)
- Choix réfléchis et muris tout au long de l'année, évitant ainsi un choix « de dernière minute »
- Préparation individualisée optimisant les chances de réussite

Indicateur pour le pilotage de l'action :

- Adhésion des élèves face à une échéance importante de leur vie
- Nombre d'élèves ayant postulé pour des études post bac
- Nombre d'élèves acceptés en formation post bac
- Nombre d'élèves en orientation professionnelle

Veiller à : Faciliter la communication, les rencontres entre professeurs et intervenants extérieurs

Contraintes : Financement des intervenants dans le cadre du GAIN

En savoir plus: Lycée Henri Matisse, Trappes

La voie professionnelle



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS PLUTÔT QUE REMÉDIER

Constat : Les professeurs de lycée professionnel sont préoccupés de répondre aux échecs des élèves à un apprentissage, par des actions de soutien, d'aide. Mais il est possible, plutôt que de remédier APRÈS l'apprentissage, de prévenir les difficultés.

- Objectif :**
- Identifier les pré-requis d'un apprentissage.
 - Identifier les élèves qui ne les maîtrisent pas.
 - Construire une tâche développant ces pré-requis.

Actions proposées : Avant d'aborder l'enseignement d'une nouvelle notion, d'un nouveau savoir méthodologique, on identifie les difficultés qui y sont liées et, pour les élèves les plus fragiles et dont on sait qu'ils n'ont pas les pré-requis, on organise une séance (atelier) spécifique. Par exemple, en français, avant d'aborder l'étude d'une œuvre, d'un groupement de textes, on propose aux élèves de chercher des informations sur l'auteur ; on fait lire un extrait et l'on explicite le référent, le vocabulaire spécifique...

- Effets attendus pour l'élève :**
- L'élève est rassuré.
 - Il sait qu'il dispose de ressources face au nouvel apprentissage.
 - Il peut prendre des risques : répondre à l'oral ou à l'écrit, exécuter la tâche.
 - Il a une meilleure image de soi.
 - Une dynamique de réussite s'enclenche : pour certains élèves, cette sérénité gagnée peut suffire pour ne plus échouer.

- Indicateur pour le pilotage de l'action :**
- Participation d'élèves habituellement en retrait.
 - Baisse de l'agitation.
 - Baisse de l'absentéisme aux évaluations.
 - Réussite aux tâches et aux exercices proposés.
 - Valorisation de l'image de soi.

Veiller à : Permettre à un maximum d'élèves de participer à l'atelier (éviter l'aspect « stigmatisation » ou au contraire « favoritisme »).

Contraintes : Il peut être délicat d'installer ce dispositif en cas de décloisonnement de l'accompagnement personnalisé.

En savoir plus: Lycée Léonard de Vinci, Bagneux (contact : Ingrid Duplaquet, professeur de lettres-histoire).

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

TUTORAT PAR OBJECTIFS

Constat : Le tutorat « sans objectif » a ses limites : les effets attendus ne sont pas toujours très probants, les acteurs ont le sentiment de perdre leur temps.

Objectif :

- Amener l'élève à construire sa propre évolution,
- L'aider à comprendre son fonctionnement et les raisons de son dysfonctionnement.
- L'aider à élaborer son projet personnel et professionnel.
- Lui donner des clés pour faciliter ses apprentissages.
- Lui faire prendre conscience des ressources potentielles dont il dispose, le guider.
- Assurer un suivi éducatif et pédagogique.

Actions proposées :

- Phase d'observation de la classe.
- Repérage d'élèves qui auraient besoin d'un suivi particulier avec comme critères possibles : absentéisme, comportement inadapté, manque de travail, difficultés d'apprentissage, difficultés à élaborer son projet, manque de motivation, résultats très insuffisants
- Communication avec l'élève et sa famille avec le professeur principal concernant la difficulté observée.
- Entretien avec le tuteur : présentation, élaboration d'un constat partagé sur le problème identifié suivant un questionnement précis :
 - Qu'est-ce que tu veux exactement ?
Où ? Quand ? Avec qui ? Dans quelles circonstances ?
 - Est-ce que ça ne dépend que de toi ?
 - Est-ce que c'est matériellement réalisable ?
 - Si tu atteints ton objectif, qu'est-ce que cela te donnera de plus ?
 - A quoi sauras-tu que tu as atteint ton objectif ?
 - Est-ce qu'il y a des inconvénients pour atteindre cet objectif ?
pour toi ? pour les autres personnes impliquées ? Lesquels ?
 - Quels avantages as-tu à rester dans cet état là ?
 - Qu'est-ce qui t'empêche d'obtenir ce que tu veux ?
 - De quoi as-tu besoin pour atteindre cet objectif ?
- Formulation de manière affirmative d'un objectif clair, précis, partagé par les deux acteurs et évaluable.
- Plan d'actions à mettre en œuvre par l'élève, formalisé à l'écrit.
- Ébauche d'un contrat avec l'élève : objectif + plan d'actions
+ dates d'évaluation.
- Entretiens de suivi et d'évaluation, ajustements, actualisation de l'objectif si besoin.

- Effets attendus pour l'élève :**
- Prise en charge par l'élève-acteur de la construction de son plan d'actions.
 - Mobilisation de l'élève, mise en action immédiate sur un objectif atteignable.
 - Confiance dans sa capacité à réussir, dans ses propres ressources.

Indicateur pour le pilotage de l'action : Atteinte de l'objectif fixé conjointement avec le tuteur

- Veiller à :**
- Adopter, pour l'enseignant, une attitude bienveillante et d'écoute, dans une relation de « côte à côte » au lieu du face à face habituel.
 - Se limiter à un objectif opérationnel, concret et simple (« On ne mange pas une baleine entièrement mais bouchée par bouchée »).
 - Respecter la trame et la formulation du questionnement qui permettent une approche globale de l'élève, se limiter à la reformulation simple.

- Contraintes :**
- Rigueur dans la planification des rencontres
 - L'élève doit être acteur de son objectif et de son plan d'actions.
 - Le tuteur doit s'effacer : il guide l'élève à l'aide du questionnement, afin que ce dernier trouve lui-même les réponses.

En savoir plus: Lycée Ionesco – Issy-les-Moulineaux
(contact : Régis Coquelin, professeur de vente)

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

TUTORAT

Constat : Tout élève intégrant la voie professionnelle peut, au long de sa scolarité, nécessiter une aide à travers un besoin provisoire ou permanent d'accompagnement. Si cet accompagnement se traduit souvent par des actions collectives de remédiation, rien ne remplace, pour le jeune, un interlocuteur qui peut le guider, l'informer, l'aider et éventuellement le former.

Objectif :

- Renforcer qualitativement l'accueil des jeunes et son intégration dans l'établissement.
- Faciliter les situations de remédiation.
- Participer à la dynamisation et à la remotivation des jeunes afin de leur permettre de reprendre confiance.
- Aider l'élève sur le plan personnel.
- Prévenir toute situation de décrochage scolaire.
- Contribuer à l'acquisition de savoirs méthodologiques.
- Concourir à l'acquisition, par le jeune, de compétences professionnelles ou l'initier à de nouvelles activités professionnelles.

Actions proposées :

- Planifier des périodes de rencontre.
- Favoriser le tutorat en interne (élève de 2nde/élève de terminale et élève de terminale/élève de BTS).

Effets attendus pour l'élève :

- Permettre à l'élève d'avoir un référent au sein de l'établissement.
- Éviter l'isolement de l'élève.
- Permettre à l'élève de reprendre confiance en lui et en ses possibilités.
- Faire évoluer ses résultats scolaires.

**Indicateur pour le pilotage
de l'action :**

- Participation aux rencontres.
- Fréquence des rencontres.
- Prise de conscience et remotivation.

Veiller à :

- La planification des temps de rencontre.
- L'effectivité des rencontres.
- La compatibilité entre tuteur et le jeune (synchroniser des plages horaires de façon à pouvoir mener des activités communes entre ces niveaux de formation).
- L'élaboration de «fiche référent» et/ou «fiche de tutorat».

Contraintes :

- Nécessité de mettre en place des plages horaires permettant les rencontres.
- Nécessité de prévoir des plages de travail communes.

Pour en savoir plus :

- Outils (« fiche référent », « fiche de tutorat »)

Passerelles

PASSERELLE

STAGE DÉCOUVERTE

Constat : De nombreux jeunes issus de 2^{de} GT orientés en lycée professionnel arrivent dans les établissements sans connaître précisément le métier auquel la formation qu'ils suivent va les préparer.

Objectif :

- Donner une vision précise du métier,
- Conforter le jeune dans ses choix,
- Développer sa motivation,
- Impliquer davantage le jeune dans sa formation

Actions proposées :

- Banaliser une semaine d'initiation et de découverte,
- Organiser un voyage intégration et/ou de découverte du métier,
- Visiter d'entreprises, de musées, de salons...
- Faire intervenir des professionnels, des anciens élèves...
- Visualiser des films, des reportages...
- Aménager des temps de réflexion collective pour s'approprier la réalité de la filière,
- Conforter le projet professionnel de l'élève

Effets attendus pour l'élève :

- Développer l'implication des élèves dans leur formation,
- Remotiver les élèves,
- Créer une synergie de groupe

Indicateur pour le pilotage de l'action :

- État d'esprit des élèves avant et après le stage de découverte,
- Nombre de réorientations souhaitées
- Évolution des résultats des élèves

Veiller à :

- Ce que l'organisation du stage soit bien finalisée avant sa mise en place.
- Proposer une diversité significative d'activités au regard des spécificités du métier préparer

Contraintes :

- Préparer l'organisation du stage de découverte l'année précédente pour anticiper les moyens, la logistique...
- Nécessite un minimum de financement (entrée des musées, transport, logistique...)

En savoir plus: Lycée de l'Hautil – JOUY-LE-MOUTIER
Lycée Edmond Rostand – SAINT-OUEN-L'AUMONE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de l'académie de Versailles

A

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement

Versailles, le 2 juillet 2010

DAFPIC-DAET

Dossier suivi par :
Brigitte COLIN-THOMAS
Déléguée Académique à
l'Enseignement
Technique

Tél.
01 30 83 40 81
Tc.p.
01 30 83 47 96
Mél
ce.daet@ac-versailles.fr

Objet : accueil des bacheliers professionnels en section de techniciens supérieurs.

Référence : DAET/BCT/VBB/2009-128

Depuis la publication du décret du 16 août 2005, les bacheliers professionnels titulaires de la mention bien ou très bien sont admis de droit, l'année d'obtention de leur baccalauréat, en section de technicien supérieur. Si la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur est possible, il est nécessaire de mettre en place des stratégies particulières qui permettront aux élèves de réussir à ce niveau de formation.

Le présent document, réalisé dans le cadre d'un groupe de travail associant corps d'inspection et chefs d'établissement, présente, après un bref rappel des procédures d'affectation des élèves, des pistes de travail permettant de réunir les conditions d'organisation et de mise en œuvre pédagogique qui faciliteront la réussite de ces publics.

Première partie : Admission de droit en section de techniciens supérieurs des bacheliers professionnels titulaires d'une mention bien ou très bien.

(Décret du 9 mai 1995 modifié par les décrets n°2005-1037 du 16 août 2005 et n°2007-540 du 11 avril 2007).

L'admission en section de technicien supérieur est de droit pour les élèves et apprentis qui, ayant préalablement fait acte de candidature dans les formes et délais prévus, obtiennent la même année une mention « très bien » ou « bien » au baccalauréat professionnel dont le champ professionnel correspond à celui de la section demandée.

Les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle disposition réglementaire sont précisées ci-après.

A – Procédure d'affectation

L'affectation des élèves en BTS repose sur la procédure suivante :

- Informer les bacheliers professionnels qu'ils auront à formuler obligatoirement leurs vœux de BTS, dans le cadre de la procédure admission post bac. Le nombre maximum de vœux de BTS est fixé à 12.
- Procéder pour les établissements d'accueil au classement des candidatures. Les candidats peuvent être « classés » ou « non classés ». Un candidat « classé » signifie que l'établissement d'accueil estime qu'il est « apte » à suivre pédagogiquement la

formation. Il est par conséquent susceptible de recevoir une proposition d'admission, notamment si son rang de classement le lui permet.

- Considérer que la « non réponse » par le candidat à une proposition d'admission dans les délais correspond à une démission. Considérer également qu'un candidat admis n'ayant pas procédé à son inscription administrative en septembre peut être démissionné.

L'admission de droit des bacheliers professionnels mention bien et très bien est soumise à une exigence de cohérence entre le champ professionnel du baccalauréat obtenu et celui de la STS demandée.

Seuls les vœux de BTS réalisés dans le respect de la procédure admission post bac et situés dans l'Académie de Versailles pourront être examinés pour une admission de droit, dans la limite des places disponibles.

Comme la notion de champ professionnel n'est pas juridiquement définie, je vous communique en annexe le tableau des correspondances entre les BTS possibles (offrant des chances raisonnables de réussite) et les baccalauréats professionnels établi par l'inspection générale de l'éducation nationale. Cette liste n'est pas exhaustive.

Vous trouverez également l'analyse des résultats aux examens, réalisée par les corps d'inspection, qui met en évidence les liens à privilégier entre les spécialités de BTS et de baccalauréat professionnel.

B – Spécificités de certains BTS

Certaines spécialités de BTS ne peuvent être, à ce jour, ouvertes « de droit » aux bacheliers professionnels :

- les BTS comportant deux langues vivantes obligatoires (« Commerce international », « Assistant de Manager », « Responsable d'hébergement »...),
- certains BTS accessibles après une année de classe de mise à niveau pour les non titulaires du baccalauréat technologique correspondant (BTS arts appliqués « Art céramique », « Design de produits », « Communication visuelle », « Design d'espace », « Design de mode, textile & environnement », « Design de communication, espace et volume »).

Toutefois, il convient de ne pas exclure les cas particuliers de candidats qui maîtriseraient deux langues vivantes, ou qui sauraient laisser présager d'une capacité avérée à réussir à ce niveau de formation.

Dans tous les cas, l'examen des candidatures non inscrites en liste principale fera l'objet d'un traitement académique attentif au cas par cas.

Deuxième partie : Préconisations

Il est indispensable que les bacheliers professionnels qui en ont le projet et les capacités soient préparés à une poursuite d'étude puis accompagnés en BTS pour avoir de réelles chances de réussite.

Leur admission impose la prise en compte de réponses pédagogiques adaptées à leur cursus antérieur de formation, liées aux spécialités des diplômes concernés et aux spécificités locales. En effet, il convient de ne pas perdre de vue que le baccalauréat professionnel n'a pas pour vocation première de préparer à des poursuites d'étude et que l'accession à une STS nécessite de la part des étudiants titulaires du baccalauréat professionnel, comme de l'établissement de formation, un effort spécifique, scientifique et méthodologique pour les premiers, pédagogique pour le second.

Les corps d'inspection pédagogique et les chefs d'établissement ont établi un document de cadrage sur les conditions de réussite de ces jeunes en BTS. Ce document précise, entre autres, les formations qui leur sont les plus accessibles et donne des préconisations pour la construction du projet pédagogique spécifique.

Vous trouverez en annexe les documents suivants :

- Tableaux de correspondances entre spécialités (Documents IGEN) – ANNEXE 1
- Données statistiques sur la réussite au BTS des bacheliers professionnels
ANNEXE 2
- Recommandations pédagogiques des corps d'inspection et chefs d'établissement
ANNEXE 3

Vous trouverez sur le site de l'académie des fiches présentant des expérimentations pédagogiques conduites dans plusieurs établissements.



Le Recteur de l'Académie
Alain BOISSINOT

Comment faciliter l'intégration des élèves de baccalauréat professionnel en Section de Technicien Supérieur ?

5 fiches guides pour vous aider.

Objectif des fiches :

Proposer des projets innovants en vue d'assurer la réussite des élèves de Baccalauréat Professionnel en Section de Technicien Supérieur.

Ces projets s'articulent autour de trois axes de réflexion:

- Préparer les élèves en Baccalauréat Professionnel
- Accueillir les élèves en Section de Technicien Supérieur
- Accompagner les élèves en Section de Technicien Supérieur

Ces fiches guides sont la synthèse des travaux réalisés en 2009 par cinq groupes de travail. Elles ne sont pas modélisantes mais elles permettent de présenter, à partir de l'exemple de 5 liaisons « Bac Pro - STS » représentatives, des solutions qui peuvent faciliter l'intégration et la réussite des élèves.

Recommandations préalables :

La réussite du projet implique :

- ✚ D'être innovant et de se donner les moyens logistiques nécessaires pour la mise en œuvre des actions préconisées.
- ✚ De favoriser un pilotage partagé entre les corps d'inspection et les chefs d'établissement pour permettre la constitution et l'accompagnement d'équipes d'enseignants volontaires.
- ✚ De demander aux enseignants d'une même unité d'enseignement de s'inscrire dans une démarche bilatérale de découverte, d'analyse et de hiérarchisation des référentiels. En effet, il est indispensable que l'ensemble des professeurs impliqués ait une représentation des connaissances et des compétences à maîtriser pour chacun des deux niveaux de formation (Bac Pro et STS).
- ✚ De mettre en œuvre un enseignement différencié dans les disciplines où le niveau d'acquisition des connaissances et des compétences diffère d'un étudiant à l'autre.

Organisation des fiches :

Ces fiches sont ciblées sur les cinq liaisons suivantes :

Bac. Pro. Microtechniques	→	STS Conception et Industrialisation en Microtechniques
Bac. Pro. Technicien d'Usinage	→	STS Industrialisation des Produits Mécaniques
Bac. Pro. Maintenance des Equipements Industriels	→	STS Maintenance Industrielle
Bac. Pro. Maintenance des Equipements Industriels	→	STS Mécanique et Automatismes Industriels
Bac. Pro. Electrotechnique, Energie et Equipements Communicants	→	STS Electrotechnique

Chaque fiche propose 5 rubriques :

- Le préambule qui décrit les spécificités de la fiche
- La préparation des élèves en Bac Pro
Il s'agit de susciter le désir de poursuivre des études en STS et de générer une ambition sociale dans la réalisation de leur projet professionnel chez les élèves qui en expriment le potentiel. Il s'agit également d'élever le niveau des capacités, connaissances et attitudes des élèves en enseignement général et d'augmenter leur capacité de travail et d'autonomie.
Pour ce faire, il convient de se placer dans une logique positive où priment l'identification des acquis stabilisés et les compétences ou connaissances à renforcer.
- L'accueil des élèves en STS
C'est-à-dire, assurer un ancrage dans de bonnes conditions, en valorisant les compétences et en diagnostiquant les axes de progrès.
- L'accompagnement des élèves en STS
Par un décloisonnement des disciplines afin de dépasser les lacunes insurmontables, proposer une aide individualisée et une pédagogie adaptée.
- Les auteurs de la fiche
Chaque fiche est le résultat d'un travail collaboratif entre des IA-IPR STI, des IEN ET STI, des chefs de travaux et des enseignants de lycée professionnel et de lycée technologique.

Faciliter l'intégration des élèves de baccalauréat professionnel Microtechniques en STS Conception et Industrialisation en Microtechniques.

Préambule :

Le groupe a élaboré un travail permettant de mieux intégrer les élèves issus de baccalauréat professionnel microtechniques en Section de Technicien Supérieur « Conception et Industrialisation en Microtechniques ».

Préparer les élèves en Bac Pro :

Actions mises en œuvre :

Information sur le contexte professionnel des microtechniques : proposition de rencontre(s) avec des professionnels, visite(s) d'entreprise(s) à prévoir dès la première année de Bac Pro

Participation, en collaboration avec les étudiants, à des projets de BTS.

Aide individualisée en Mathématiques et Sciences pour les élèves souhaitant s'orienter vers un BTS.

Innovations pédagogiques :

Participation aux mini-projets de BTS CIM première année :

Mettre en place une organisation destinée à faire participer les premières BPR3 aux mini-projets de premières années de BTS CIM sous-entend la mise en commun :

- De l'espace de travail (cela demande un alignement des enseignements professionnels bac pro et STS)
- D'un projet pédagogique autour d'un mini-projet avec des tâches réservées et définies pour les bacheliers professionnels de terminale.

Effectuer une revue de projet finale (pour restitution du travail) en associant un professeur de français et/ou de langue de BPR3 et BTS CIM.

Participation aux projets de BTS CIM deuxième année :

Mettre en place une organisation pour que les terminales BPR3 participent en partie aux projets des deuxièmes années de BTS CIM (participation aux recherches de solutions pour la première partie de conception détaillée du produit).

En ce qui concerne l'organisation pédagogique des espaces, il sera nécessaire de prévoir une organisation au niveau des emplois du temps telle que puissent intervenir dans le même temps les premières BPR3 et les premières années de STS, les terminales BPR3 et les secondes années de STS .

Aide en Math et sciences

L'enseignement est assuré par l'enseignant de maths de la 1^{ère} année de STS CIM

Accueillir les élèves en STS :

Actions mises en œuvre :

Mettre en œuvre un statut particulier en STS pour reconnaître une situation d'étudiant (rompre avec les exigences du règlement intérieur mal adapté à la gestion « d'élèves adultes »)

Organiser l'année scolaire en semestres et mettre en œuvre un bilan de mi-semestre réalisé comme indiqué dans le statut de l'étudiant. (Il y a ainsi 4 rendez-vous au cours de l'année avec l'équipe pédagogique accompagnatrice pour le suivi des étudiants).

Le but du bilan de mi-semestre est de dresser un état des besoins particuliers, de mettre en place un environnement favorisant le dialogue entre le professeur référent (tuteur) et de passer avec l'étudiant un contrat d'objectifs à atteindre dans certains pôles.

Organiser la formation autour de trois pôles : enseignement général, enseignements scientifiques, enseignements professionnels dont les exigences en termes de résultats à atteindre sont modulées.

Innovations pédagogiques :

Pour améliorer l'accueil et la reconnaissance des étudiants, leur attribuer un espace pour qu'ils puissent se retrouver (espace de détente / travail).

Intégrer dans l'équipe de professeurs référents de STS des enseignants de lycée professionnel et intégrer dans l'équipe des professeurs de Bac Pro des enseignants de STS.

Accompagner les élèves en STS :

🚦 Actions mises en œuvre :

Adapter les progressions des enseignements théoriques. En effet, pour ne pas démotiver les étudiants, il est nécessaire de revoir les progressions pédagogiques de manière à commencer par les parties de programme qui ne rebutent pas d'emblée.

Réaliser une étude comparée des programmes de mathématiques. Il est judicieux de s'appuyer en début d'année sur la partie « vecteur » pour avoir une continuité de programme bac pro microtechniques - STS CIM.

Donner les outils nécessaires de base en électricité (lois des mailles, d'ohm, des nœuds) à la poursuite d'étude. Ces outils sont inconnus des élèves de Bac Pro.

🚦 Innovations pédagogiques :

Mettre en œuvre un travail d'équipe interdisciplinaire de manière à pouvoir illustrer les parties de programme de mathématiques avec concepts pragmatiques significatifs en sciences physiques et en enseignement professionnel.

Le tableau suivant constitue la base pour la mise en place de cette stratégie de travail d'équipe. Il sera amené à évoluer et être complété.

L'objectif est d'associer à chaque point du programme de mathématiques des éléments qui permettent d'illustrer ces concepts dans les autres disciplines.

L'aide individualisée des élèves est assurée par l'enseignant de maths de la dernière année de Bac Pro.

MATHEMATIQUES	SCIENCES PHYSIQUES APPLIQUEES	CONSTRUCTION	
		Support	Points du programme
Points du programme	Exemples de		
Les vecteurs	Mesures électriques (déphasage)	Forces, moments, vitesses, accélérations, contraintes	Statique, cinématique, résistance des matériaux
Les complexes	Notions d'arguments (mesures électriques)		
Intégrale simple		Ressort	Energie emmagasinée
Logarithmes	Abaques, lien avec les décibels	Abaques utilisés en construction et production	Vitesse de coupe, réglage machine
Suites numériques		Catalogue d'éléments normalisés (série de Renard)	Conception système
Développement limité		Vecteurs vitesse, accélération du solide.	
Equations différentielles	Transitoires dans les circuits RC, RL		Equations du mouvement. Equation de déformée d'une poutre.
Série de Fourier			
Transformée en z	Application en électronique numérique		

Mettre en œuvre des évaluations adaptées réservées aux étudiants venant de Bac Pro durant les périodes d'accompagnement afin de vérifier leur implication. Les résultats positifs de ces évaluations seraient des bonus pour les autres évaluations.

Auteurs de la fiche :

🚦 IA-IPR et IEN en responsabilité de la filière « microtechniques ».

🚦 Equipe pédagogique du lycée Léonard de Vinci, 4 avenue Georges Pompidou 92304 Levallois Perret.

Faciliter l'intégration des élèves de baccalauréat professionnel Technicien d'Usinage en STS Industrialisation des Produits Mécaniques.

Préambule :

Trois conditions importantes permettront la réussite et la pérennisation de la liaison baccalauréat professionnel TU – Section de Technicien Supérieur IPM

1. Construire des équipes et tisser des liens entre les professeurs des deux niveaux de formation:

Le lien entre les enseignants du pôle Technologique est établi et devient fructueux.

L'axe fort, à développer dès aujourd'hui, est la rencontre des professeurs du pôle Scientifique et du pôle Expression et communication. Ces enseignants vont établir le bilan des connaissances et des compétences de chacun des pôles et définir les niveaux d'exigences indispensables, ceci pour les deux niveaux de formation concernés.

2. Partager des activités communes dans des espaces temps clairement identifiés :

Réaliser des projets communs

Etablir des documents normalisés entre les établissements,

Visites d'entreprises en commun,


Mutualiser les ressources humaines et matérielles.

3. Travailler sur des projets industriels dans le cadre d'une réflexion pédagogique commune:

Etablir une pédagogie par centres d'intérêts partagés.

Demander aux élèves de Bac Pro de fabriquer des pièces conçues par des étudiants de STS.

Préparer les élèves en Bac Pro :

 **Actions mises en œuvre :**


Utiliser des projets stabilisés et élaborés par les étudiants de STS IPM de l'année n-1, comme support de fabrication pour les élèves de terminale Bac. Pro à la rentrée suivante (année n).

Les professeurs de STS présenteront le projet réalisé par un étudiant de BTS aux élèves de terminale Bac Pro 3 ans. Cette présentation aura lieu au cours d'une journée en septembre ou octobre.

Suite à cette présentation le professeur de lycée professionnel engagera une fabrication industrielle de certaines pièces sur une durée de deux à trois semaines après les vacances de Toussaint. Cette fabrication se déroulera pour l'essentiel dans l'établissement d'origine des élèves.

Une synthèse de chaque fabrication sera présentée par les élèves sur une journée avant les vacances de Noël. Cette soutenance permettra d'établir un bilan individuel et de repérer les élèves qui peuvent et veulent poursuivre en STS.

D'autres actions complémentaires comme des visites d'entreprises viendront compléter ce dispositif.

 **Innovations pédagogiques :**

Dans ce contexte, il est impératif d'envisager un aménagement des PFE.

La sélection des thèmes d'étude doit permettre pour l'essentiel de réaliser les usinages sur les machines du Lycée Professionnel. Cependant, il est extrêmement enrichissant de réaliser une partie de la fabrication sur un centre d'usinage spécifique de la STS.

En outre, il sera nécessaire de réfléchir à l'annualisation du temps de travail (Type PPCP) pour tous les professeurs volontaires engagés dans le projet. Ces derniers interviendront dans des modules de soutien et/ou d'approfondissement pour tous les élèves. Dans le même temps, les professeurs de STS pourront intervenir en LP afin de dispenser des enseignements relatifs aux activités menées en STS.

Accueillir les élèves en STS :

 **Actions mises en œuvre :**

Exploiter autrement, lors de l'accueil en première année de STS, les supports techniques qui ont été fabriqués lors de la période de trois semaines en classe terminale Bac Pro TU.


A travers des TP, opérer un glissement, des tâches d'exécutant vers des tâches de concepteur de fabrication.

Assurer un tuilage par des professeurs du lycée professionnel d'origine qui dispenseront quelques heures de cours sous forme de modules en classe de STS.

Cette action durera les trois premiers mois de la première année de STS.

Valoriser les acquis professionnels des étudiants, issus de bac pro et diagnostiquer, par le biais d'une évaluation adaptée, les axes de progrès à développer dans les autres pôles.

Ne pas stigmatiser les étudiants en fonction de leur origine dans les dispositifs mis en œuvre.

 *Innovations pédagogiques :*

Prévoir dans le projet d'établissement la mise en place des dispositifs.

Demander au titre de l'expérimentation une organisation pédagogique pour assurer le co-pilotage des cours en STS par des enseignants des 2 établissements.

Accompagner les élèves en STS :

 *Actions mises en œuvre :*


Englober dans la même unité plusieurs disciplines de manière à dépasser le stade des lacunes insurmontables repérées dans une matière. Décloisonner les disciplines.

Construire 3 unités d'enseignement :

- Unité 1 : Enseignement professionnel
- Unité 2 : Enseignement scientifique
- Unité 3 : Enseignement de l'expression et de la communication

Assurer un tutorat de tous les élèves pour permettre à chaque étudiant de disposer d'un enseignant référent. Le choix du couple Tuteur-Tutoré devra être accepté par l'enseignant et l'étudiant.

Des activités extérieures au lycée (randonnées pédestres en forêt de Fontainebleau, séjour à Molines), doivent permettre des rapprochements entre étudiants et favoriser le choix des référents.

 *Innovations pédagogiques :*


Mettre en place dès le premier trimestre de la première année de STS le dispositif d'unité d'enseignement et les activités périscolaires.

Adapter les évaluations des unités d'enseignement et globaliser les notations sur les bulletins.

Favoriser le travail interdisciplinaire des enseignants par une évaluation en commun.

Auteurs de la fiche :

 *IA-IPR et IEN en responsabilité de la filière « productive ».*

 *Equipes pédagogiques du lycée Robert Doisneau de Corbeil Essonnes et du Lycée Les Frères Moreau de Quincy sous Sénard.*

Faciliter l'intégration des élèves de baccalauréat professionnel Maintenance des Equipements Industriels en STS Maintenance Industrielle.

Préparer les élèves en Bac Pro :

🚦 Actions mises en œuvre :

Proposer aux élèves de Terminale Bac Pro un complément de formation en enseignement général, afin de mieux les préparer à aborder ces enseignements en classe de STS M.I. Ce renforcement est proposé au sein d'un établissement ou d'un réseau de proximité, essentiellement en terminale dans les matières suivantes :

- Français : Lecture, rédaction, argumentation, compréhension des consignes.
- Anglais : Développer au niveau B2, la compréhension orale, l'expression orale en continu et l'interaction orale.
- Mathématiques : (6 modules)
- Méthodologie, organisation du travail, compréhension de problématiques, recherche de l'information.
- Construction mécanique (pour les élèves de Bac Pro ELEEC) : voir référentiel Bac Pro MEI.

🚦 Innovations pédagogiques :

Identifier des élèves : au vu des résultats des élèves en 1^{ère}, constitution d'un groupe de 6 à 10 élèves par établissement ou groupe d'établissements (ou dispositif de préparation pour plusieurs sections de baccalauréat professionnel).

Proposer 3h séparées de renforcement des compétences par rotation des apports disciplinaires sur chaque semaine durant l'année de terminale.

Exemple de planification :

Semaine s	Semaine s+1	Semaine s+2	Semaine s+3
Français	Anglais	Français	Anglais
Mathématiques	Construction mécanique	Mathématiques	Construction mécanique
Méthodologie, organisation, trait. de Pb, recherches	Projet d'étude technologique (1)	Méthodologie, organisation, trait. de Pb, recherches	Projet d'étude technologique (1)

(1) séances avec 2 professeurs (mathématiques-sciences/physiques + construction mécanique) ou autres. Les apports méthodologiques doivent être associés à une autre discipline sur la même semaine. Les enseignants peuvent être des professeurs de Bac Pro et/ou de STS.

Démarches pédagogiques particulières proposées

Français	Anglais	Méthodologie, organisation du travail, traitement de problématiques, recherches d'information.	Construction mécanique/ maths/physiques
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une liste d'œuvres à lire, au choix (genres littéraires variés) à présenter à la classe, à l'oral, selon une certaine périodicité • Lire un livre pour le présenter oralement à la classe. • Travailler sur des corpus de textes courts autour d'un thème donné. • Comprendre et analyser ce qu'on lit ; le restituer à l'oral et à l'écrit. • Prendre des notes pour préparer un travail, préparer de courtes synthèses orales en cours, pour appuyer la prise de notes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les élèves à passer l'épreuve facultative d'anglais. • Mettre en place un partenariat avec des lycées étrangers. • Les motiver en se rapprochant du professionnel (études de notices en anglais, aller dans l'atelier et expliquer le fonctionnement d'une machine en anglais...). • Obliger les élèves à présenter oralement une partie de leur rapport de stage en anglais. • Privilégier les activités orales (travail en groupes avec rapporteur en fin de séances, utilisation de la salle multimédia pour des remédiations en grammaire, vocabulaire). 	<p>Accompagner les élèves par un professeur d'EG et/ou d'EP en mettant en place des techniques de travail, de prise d'autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • organisation du travail, • recherche de l'information dans différentes ressources (documents, manuels, livres, ordinateurs, site web...) • méthodes d'analyse de situation-problème ou de problématiques dans toutes les disciplines. • prise de notes (pour préparer un travail, en cours). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les liens étroits entre mathématiques-sciences-physiques et construction mécanique pour traiter des problématiques techniques. • Proposer des TP et des TD avec des activités supplémentaires d'approfondissement pour les plus rapides. • Proposer des devoirs-maison à rendre régulièrement. • Cultiver la démarche de projet.

Accueillir les élèves en STS :

🚦 Actions mises en œuvre :

Action 1 : Un accueil et une valorisation des bacheliers professionnels

Il convient de favoriser l'insertion des bacheliers professionnels sans toutefois marquer une trop grande différence d'accueil et de formation avec les bacheliers technologiques. Cette insertion passe par un accueil et un accompagnement positif mettant en valeur leurs acquis et leur réussite :


- maîtrise de compétences professionnelles mobilisant des connaissances autour des systèmes techniques, des matériels, et les démarches de maintenance.

- Connaissance du monde professionnel et notamment d'un service maintenance au travers des périodes de formation en entreprise.

Ces connaissances et ces compétences peuvent faire l'objet d'exposés présentant aux autres étudiants de la classe la maintenance industrielle ou les démarches de maintenance mises en œuvre en entreprise (Ré exploitation du dossier de soutenance de P.F.M.P. de terminale).

Action 2 : Une mise à niveau renforçant les démarches méthodologiques

- En français : Poursuite des acquis de la formation et de la préparation en baccalauréat professionnel :
 - Redonner le gout à la lecture (un livre par thème à lire, programme libre)
 - Apprentissage des techniques de lecture (à partir des mots-clés, des liens logiques, de la disposition en §...)
 - Etude de corpus de documents en réinvestissant les outils d'analyse vus en Bac Pro.
 - Enrichir une argumentation personnelle : exercices concrets, à partir de la vie quotidienne (choix d'un film...)
 - Etre capable de restituer clairement sa pensée :
 - A partir des productions écrites des élèves : améliorer sa rédaction ; isoler une ou deux difficultés pour revoir les règles (grammaire, orthographe) correspondantes.
 - Multiplier les écrits (à la fin du cours, restituer ce qui a été fait dans une brève synthèse)
 - S'entraîner à la prise de notes.
- En anglais : un module de remise à niveau pour mettre l'accent sur l'oral en proposant aux élèves des activités orales qui leur permettront d'être plus à l'aise oralement, ainsi que des activités donnant l'occasion de revoir certaines bases.
- En mathématiques : revoir les modules 3, 4 et 5 de la préparation en baccalauréat professionnel.

 **Innovations pédagogiques :**

Mettre en place un enseignement individualisé prenant en compte les lacunes et acquis de ces étudiants, ce que permet l'application de l'article 34 de la loi d'orientation. Il s'agit de concevoir une aide disciplinaire, axée sur la maîtrise minimale des techniques ou outils fondamentaux de la formation, notamment en début de formation sur les démarches méthodologiques à mettre en œuvre.

Toutefois le facteur psychologique étant déterminant pour la réussite de ces jeunes, il convient que les membres de l'équipe pédagogique adoptent une bienveillance constante et une posture de soutien pour les encourager dans l'effort malgré les difficultés rencontrées.

Cette aide serait mise en place de septembre et octobre de la première année de STS à raison de 2 à 3h séparées maxi / semaine en Français, anglais et mathématiques.

Accompagner les élèves en STS :

 **Actions mises en œuvre :**

Rendre l'étudiant acteur dans un dispositif de formation s'appuyant sur la démarche de projet et sur une structure d'enseignement par unité pédagogique de novembre à juin en 1^{ère} année de STS.

	Unité pédagogique	Expression et communication	Sciences et techniques	Maintenance de systèmes
1ere année STS M.I.	Projet : Une production orale et écrite présentée par équipe et par trimestre	1 à 2 thématiques culturelles et technologiques	Une étude scientifique et technique sur un support technique	Une étude de maintenance d'un support technique
	Discipline 1	S1 : Culture générale et expression	S3 : Mathématiques	S6 : Automatique
	Discipline 2	S2 : Langue vivante étrangère	S4 : Sciences physiques	S8 : Stratégie de maintenance
	Discipline 3	Communication technique et professionnelle : exposé, rédaction de compte-rendu, rapport et soutenance du stage en entreprise	S5 : Analyse fonctionnelle et structurelle	S9 : Activités pratiques
			S7 : Génie électrique	
Mise en place de revue de projet ou de bilan d'étape - Evaluation formative et sommative de chaque projet en termes de compétences et de connaissances - Evaluation des attitudes (prises de responsabilités, assiduité, autonomie, rigueur) Equipe = binôme d'étudiants hétérogènes pouvant évoluer à chaque projet				

Recommandations pédagogiques complémentaires

En français : lecture d'une nouvelle conduisant à un exposé oral et une restitution écrite, entraînement à l'écriture personnelle à partir de sujets d'examen (à l'oral et à l'écrit), rédaction : travail d'argumentation à partir d'une problématique liée à la nouvelle à faire en classe.

En anglais : Privilégier les activités orales (travail en groupes avec rapporteur en fin de séance, utilisation de la salle multimédia pour des remédiations en grammaire, vocabulaire).

Auteurs de la fiche :

 IA-IPR et IEN en responsabilité de la filière « maintenance industrielle ».

 Equipes pédagogiques du lycée Jules Vernes de Cergy le Haut et du Lycée Blériot de Trappes.

Faciliter l'intégration des élèves des baccalauréats professionnels Maintenance des Equipements Industriels et Electrotechnique, Energie et Equipements Communicants en STS Mécanique et Automatisme Industriels.

Préambule :

Afin de permettre aux élèves de baccalauréat professionnel identifiés pour leur potentiel et leur motivation de construire un projet professionnel de niveau supérieur, il faut :

- les aider à formaliser leur projet professionnel au cours de la classe de première.
- les préparer avec la mise en œuvre de dispositifs adaptés à leurs besoins au cours de la classe de terminale.
- les accueillir et les accompagner en classe de technicien supérieur.

L'échange dans le respect mutuel des pratiques pédagogiques doit être à la base de la réflexion et permettre de construire un projet pédagogique commun entre Lycées Professionnels et Lycées Technologiques. **Le travail en équipe reste l'élément clé de la réussite du projet.** La mise en réseau des établissements de formation est nécessaire en fonction des diplômes propédeutiques et de la situation géographique. Ce travail devrait permettre à chaque élève de mettre en œuvre son projet professionnel.

Préparer les élèves en Bac Pro :

 *Actions mises en œuvre :*

En classe de première.

Etablir des conventions de partenariat entre établissements afin de permettre aux élèves de baccalauréat professionnel de :

- découvrir les plateaux techniques, les objectifs et l'organisation de la formation en STS
- intégrer ponctuellement une classe pour prendre la mesure des attendus
- mutualiser (bac pro BTS) des projets techniques ou culturels pour donner du sens au projet de formation de l'élève
- Organiser des visites d'entreprises et/ou des interventions de professionnels afin de permettre aux élèves de différencier les niveaux d'emplois (IV et III). Ces actions pourraient se faire en partenariat avec des anciens élèves de bac pro ayant réussi en BTS

Repérer par positionnement les élèves en fonction de leur projet professionnel (cohérence du projet, motivation, ...) en tenant compte :

- de la motivation (assiduité, participation, recherche de stages,)
- de l'aptitude à l'autonomie, l'analyse et la synthèse
- des résultats scolaires

En classe de terminale.

Organiser un entretien entre l'élève, ses responsables et un référent de l'équipe pédagogique afin de :


- confirmer l'orientation vers la vie active ou vers un BTS
- valider son projet

Contractualisation d'un dispositif pédagogique adapté aux besoins de l'élève pour le BTS MAI.

Mettre en œuvre une pédagogie différenciée

Les enseignants adapteront leurs interventions pédagogiques en fonction des projets de leurs élèves. En vue d'un futur transfert de compétences, les élèves pourraient effectuer des Travaux Pratiques ou dirigés en s'appuyant sur des pratiques similaires à celles des classes de section de technicien supérieur :

- développer leurs aptitudes à la démarche de résolution de problèmes en utilisant la démarche réflexive, l'esprit d'analyse et de synthèse.
 - Utiliser toutes les connaissances acquises dans un nouveau contexte
 - Renforcer l'écrit en s'appuyant sur l'oral, travailler la prise de notes
- favoriser l'autonomie en élaborant des TP ou TD du niveau de technicité du baccalauréat professionnel en limitant la guidance pour valoriser la prise d'initiative.

 *Innovations pédagogiques :*

Mutualiser des projets techniques ou culturels (bac pro BTS) pour donner du sens au projet de formation de l'élève.

Elaborer des modules de formation complémentaires et prioritaires et les contractualiser. Pour cela, les enseignants des deux niveaux doivent croiser les référentiels.

Utiliser les heures d'accompagnement individualisé pour permettre aux élèves d'acquérir les compétences ou connaissances complémentaires et nécessaires.

Mettre en place un livret de suivi de compétences pour aider les enseignants de STS à positionner le jeune lors de son arrivée.

Accueillir et Accompagner les élèves en STS :

Actions mises en œuvre :

Définir un contrat pour chacun des acteurs (étudiants et équipe pédagogique), précisant les règles et obligations de chacun, notamment sur les points suivants:

- le statut de l'étudiant au sein de son établissement,
- les retards et l'assiduité
- le travail à fournir (en cours et chez soi)
- les moyens mis en place par l'équipe pédagogique pour permettre la réussite des étudiants.

Organiser le parrainage des arrivants en section de STS par les élèves de deuxième année.

Un élève de deuxième année devient le parrain d'un étudiant entrant pour favoriser le dialogue et les échanges.

Organiser le tutorat de chaque élève par un enseignant

Un enseignant du domaine général, technologique, ou professionnel selon la structure de l'établissement serait le tuteur d'un ou plusieurs élèves, il aurait un rôle de conseiller et serait à l'écoute des difficultés que pourraient rencontrer les élèves.

Mettre en place des actions de cohésion.

Des activités fédératrices seraient mises en place le plus tôt possible dans la période scolaire.

Mettre en œuvre dans chaque discipline des activités qui développent des compétences transversales dans la maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe, et des mathématiques.

Organiser des bilans périodiques et officiels.

Ces rencontres permettront de faire le point sur le respect du contrat par l'étudiant et les relations avec les enseignants et le milieu éducatif.


Innovations pédagogiques :

Etablir un contrat formalisé pour les acteurs « Charte de la section »

Mettre en place un livret de suivi individuel pour formaliser les bilans périodiques.

Auteurs de la fiche :

 *IA-IPR et IEN en responsabilité des filières « ELEC et MAI ».*

 *Equipes pédagogiques du lycée Du Parc de Vilgénis de Massy, du Lycée Jean Perrin de Longjumeau et du Lycée Jean Rostand de Mantes la Jolie.*

Faciliter l'intégration des élèves de baccalauréat professionnel Electrotechnique, Energie et Equipements Communicants en STS Electrotechnique.

Préambule :

L'essentiel des propositions s'appuie moins sur l'apport de connaissances supplémentaires que sur la forme de l'enseignement à dispenser, même si dans le cas de l'enseignement de la construction mécanique, des contenus particuliers sont nécessaires.

Préparer les élèves en Bac Pro :

Actions mises en œuvre :

En enseignement scientifique :

Il s'agit moins de travailler sur les savoirs (fractions, équations de droites, systèmes d'équations, fonctions circulaires, logarithmes, exponentielles...) que sur les savoir-faire (identification des variables, adaptation de formules, transformation d'expressions littérales, raisonnement algébrique, ordres de grandeur, conversions d'unités, analyse de représentations graphiques...)

Développer l'autonomie réflexive de l'élève : identification du problème, recherche et gestion des informations, choix, adaptation et application d'une méthode, analyse critique des résultats, synthèse orale ou écrite.

Mise en œuvre d'une pédagogie par objectif en mathématiques: problématique issue de la vie professionnelle ou sociale, mise en évidence des besoins, introduction des outils nécessaires et suffisants, résolution en autonomie de la problématique initiale.

En enseignement « Culture et expression » :

Améliorer l'expression écrite et orale, la synthèse, développer le travail en autonomie.

- Etude et production de textes argumentatifs, l'organisation de débats en classe, la réalisation d'exposés, ainsi que l'accompagnement des élèves dans la rédaction et la présentation orale des rapports de stage favorisent la maîtrise des compétences requises.
- Rédaction d'une synthèse en histoire-géographie fait partie de l'examen de baccalauréat professionnel. Cette « production écrite demande conjointement la mobilisation de connaissances historiques ou géographiques mais aussi la maîtrise de compétences d'écriture spécifiques : la « condensation » de l'information, la reformulation, l'insertion de citations, d'explications et de commentaires, la mise en paragraphes, l'utilisation de connecteurs, etc ». La rédaction d'une trace écrite, à partir de supports variés, à la fin de chaque séance, en français comme en histoire-géographie, participe de l'apprentissage progressif et de la maîtrise de l'exercice de synthèse.
- Développer le travail en autonomie par l'utilisation des TIC dans le cadre d'une recherche documentaire, dans la rédaction et la présentation des rapports de stage doit favoriser le travail individuel de l'élève.

En enseignement professionnel :

Développer la démarche de projets dans un cadre similaire à celui de STS, développer l'analyse, la synthèse et l'autonomie réflexive.

- Participer à des projets techniques communs Bac Pro – BTS
- Intervenir sur des systèmes techniques des laboratoires de BTS (semaine d'intégration)
- Développer des connaissances spécifiques en construction mécanique

Innovations pédagogiques :

Mettre en place des démarches partenariales avec les DAAC (Rectorat) et les institutions culturelles des collectivités territoriales

Inciter l'Équipe Pédagogique à travailler par projet, en particulier avec les professeurs d'Enseignement Professionnel.

Immerger les élèves dans un cours de physique appliquée en STS (sous forme de mini stage) est un moyen de les sensibiliser aux responsabilités qui les attendent et d'accroître ainsi sa demande de préparation.

Mettre en place une pédagogie différenciée, en fonction des projets des élèves.

Élaborer des travaux pratiques ou dirigés en s'appuyant sur des pratiques similaires à celles des classes de BTS, en limitant la guidance pour favoriser et valoriser la prise d'initiative.

Désigner des professeurs référents pour mettre en œuvre un tutorat.

Organiser une semaine d'intégration dans les établissements d'accueil en STS en juin ou en cours **d'année de terminale** (novembre), les élèves de Bac Pro volontaires pourraient être intégrés à l'épreuve de gestion de chantier organisée par les STS de seconde année.

Exemple d'organisation de la semaine d'intégration :

Semaine d'intégration en juin	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin : 08h30 - 12h00	Mathématiques	Mécanique	Mathématiques	Mécanique	Mathématiques
Après-midi : 13h00 - 16h30	Essais de systèmes	Essais de systèmes	Français Anglais	Essais de systèmes	Essais de systèmes

Accueillir et Accompagner les élèves en STS :

Actions mises en œuvre :

Les premiers mois de l'année étant déterminants pour la réussite des élèves de Bac Pro en STS Electrotechnique, il apparaît nécessaire d'adapter la formation le plus possible aux besoins de ces élèves. Il est à noter que cette adaptation conviendrait sûrement à de nombreux élèves issus de filières STI.

Pendant le premier semestre, les efforts de l'équipe pédagogique pourraient donc se concentrer sur les objectifs suivants :

- Eviter le décrochage dans les matières les plus conceptuelles.
- Créer un groupe classe le plus homogène possible entre les élèves issus de Bac-Pro et ceux issus de STI.
- Faire en sorte que les étudiants se sentent soutenus et persuadés que l'équipe pédagogique est là pour les aider à réussir.

Définir des projets communs dès le premier semestre de STS entre les enseignants de mathématiques, sciences appliquées, génie électrotechnique et génie mécanique. Chaque enseignant concerné par un projet déciderait alors, en accord avec ses collègues, du nombre d'heures de sa discipline qu'il consacrerait à ces projets.


Favoriser et développer durant les séances d'essais de systèmes et de fabrication, l'esprit d'analyse et les techniques de mesurage, liées bien souvent à des relations fondamentales de l'électrotechnique pour les élèves issus de baccalauréat professionnel ; et dans un même temps d'accentuer l'aspect réalisation, fabrication, analyse d'équipement industriel pour les élèves issus de STI.


Envisager la suppression du stage « OUVRIER » pour les élèves de baccalauréat professionnel au profit des cours de soutien, selon le besoin de ces élèves (travailler la prise de note, développer l'esprit d'analyse, de synthèse et l'autonomie réflexive).

Innovations pédagogiques :

Pour atteindre ces objectifs, il paraît essentiel de favoriser le travail interdisciplinaire dans une démarche de projet.

Auteurs de la fiche :

 *IA-IPR et IEN en responsabilité des filières « ELEC et Electrotechnique ».*

 *Equipes pédagogiques du lycée Essouriau Les Ulis, du Lycée Valmy de Colombes et du Lycée Gustave Eiffel d'Ermont.*



ANNEXE 1

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**TABLEAUX DE CORRESPONDANCES
ENTRE
SPECIALITES DE BACCALAUREATS PROFESSIONNELS
ET
BREVETS DE TECHNICIENS SUPERIEURS**

IGEN ECONOMIE GESTION & SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

CORRESPONDANCES ENTRE SPECIALITES - SECTEUR DE LA PRODUCTION

BACCALAUREATS PROFESSIONNELS	BTS POSSIBLES (offrant des chances raisonnables de réussite)
METIERS DE L'ALIMENTATION	Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries
BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	
ETUD.DEFINITION PRDTS INDUSTRIELS	Conception des produits industriels Conception et réalisation de carrosserie Conception et industrialisation en microtechniques
PILOTAG.SYST.PRODUCTION AUTOMAT.	Maintenance industrielle Mécanique et automatismes industriels Plasturgie
INDUSTRIES DE PROCEDES	Peintures, encres et adhésifs Métiers de l'eau Chimiste
MISE EN OEUV.MATX : MATERX.METALL.	Mise en forme des alliages moulés
PLASTURGIE	Plasturgie
TECH. INSTALLATION DES SYST. ÉNERG. ET CLIM	Fluides Energie Environnement
TECH. DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR.	
TECH. MAINTENANCE SYST ENERG ET CLIMATIQUE	
TECHNIC.BAT. : ETUDES & ECONOMIE	Etude et économie de la construction
TRAVAUX PUBLICS	Travaux publics
TECHNICIEN DU BAT : ORGANISATION ET RALISATION GROS OEUVRE OUVRAGES DU BAT : ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE	Bâtiment
BATIMENT: METAL ALU.MATERX SYNTH.	Enveloppe du bâtiment
AMENAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT	Aménagement finition
TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES	Productique bois et ameublement : option A ou B
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	Systèmes constructifs bois et habitat Charpente et couverture
ARTISANAT & MET.ART : EBENISTE	Productique bois et ameublement : option A ou B
TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	Charpente couverture Systèmes constructifs bois et habitat
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	Productique bois et ameublement : option A ou B
METIERS DE LA .MODE VETEMENT	Productique textile : bonneterie - tissage - ennoblissement Industrie des matériaux souples
MISE EN OEUV.MATX: IND.TEXTILES	Productique textile : bonneterie - tissage - ennoblissement Industrie des matériaux souples
METIERS DE LA MODE VETEMENT	Design de mode textile et environnement - option A mode
MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	Maintenance industrielle Technico commercial
MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	Mécanique et automatisme industriel Assistant technique d'ingénieur
TECHNICIEN D'USINAGE	Industrialisation des produits mécaniques
MICROTECHNIQUES	Conception et industrialisation en microtechniques
TECHNICIEN OUTILLEUR	Etudes et réalisations des outillages
TECHNICIEN MODELEUR	Etudes et réalisations des outillages
MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL., MOTOCYCLES	Maintenance, après-vente automobile - option véhicules particuliers
MAINT.VEHIC.AUTO. : VEHIC.INDUST.	Maintenance, après-vente automobile - option véhicules industriels
	Maintenance et après-vente des engins de TP et de manutention
MAINT.MATERIELS OPT.A AGRICOLES, OPT. C PARCS ET JARDINS	Agro Equipement Maintenance, après-vente automobile - option véhicules industriels

CORRESPONDANCES ENTRE SPECIALITES - SECTEUR DE LA PRODUCTION

BACCALAUREATS PROFESSIONNELS	BTS POSSIBLES (offrant des chances raisonnables de réussite)
MAINT.MATERIELS OPT.B TP MANUTEN.	Maintenance et après-vente des engins de TP et de manutention Agro Equipement
REPARATION DES CARROSSERIES	Réalisation d'ouvrages chaudronnés
TECHN. CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	
SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques Systèmes électroniques Audiovisuel
ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	Maintenance industrielle Electrotechnique Technico-commercial Mécanique et automatisme industriel Assistant technique d'ingénieur Domotique
TECHNICIEN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE, CARROSSERIE OPTION CONSTRUCTION	Construction métallique,
ARTIS.& MET.ART: COMMUNIC.GRAPHIQ	Communication visuelle options A et B
PRODUCTION IMPRIMEE	Communication et industries graphiques
PRODUCTION GRAPHIQUE	
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	Esthétique Cosmétique
HYGIENE ENVIRONNEMENT	Hygiène propreté environnement
SERVICE PROX VIE LOCALE (comprenant option G2)	Economie sociale familiale
<p>Ce tableau ne peut en aucun cas être considéré comme exhaustif et certaines spécialités, tant de baccalauréat professionnel, que de STS, ne peuvent être mis en relation en raison de la faible probabilité de réussite dans de tels cursus. Cela n'exclut pas de réelles possibilités de réussite dans des cas particuliers tenant explicitement aux qualités des candidatures, ce qui amène à recommander l'examen systématique et attentif des dossiers au cas par cas.</p>	

CORRESPONDANCES ENTRE SPECIALITES - SECTEUR TERTIAIRE

BACCALAUREATS PROFESSIONNELS	BTS POSSIBLES (offrant des chances raisonnables de réussite)
Domaine Hôtellerie Restauration	
Restauration	Hôtellerie Restauration option B
	Vente et productions touristiques
Domaine Transport	
Transport et logistique	Transport
Exploitation des transports	Transport
Domaine coiffure esthétique	
Esthétiques Cosmétiques Parfumerie	Esthétique cosmétique
Domaine Secrétariat	
Secrétariat	Assistant de manager
	Assistant de gestion de PME-PMI à référentiel européen
Domaine commerce	
Commerce	Management des unités commerciales
	Négociation et relation client
	Technico-commercial
Vente	Management des unités commerciales
	Négociation et relation client
	Technico-commercial
Services (accueil, assistance, conseil)	Management des unités commerciales
	Négociation et relation client
	Technico-commercial
	Assistant de gestion de PME-PMI
	Vente et productions touristiques
Domaine Sécurité Prévention	
Domaine comptabilité	
Comptabilité	Comptabilité et gestion des organisations
	Transport
	Assistant de gestion de PME-PMI
	Informatique de gestion
Domaine santé	
Domaine social	
Remarques :	
<ul style="list-style-type: none"> • Les BTS Assistant de manager, commerce international et responsable d'hébergement nécessitent deux langues vivantes. • Aucun baccalauréat professionnel ne correspond aux champs professionnels des BTS suivants : • Animation et gestion touristique locale, Banque, Assurance, professions immobilières, Notariat. 	

ANNEXE 2

**PREPARATION, ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT
DES
BACHELIERS PROFESSIONNELS EN BTS
DONNEES STATISTIQUES**

LES DONNEES.

Le premier tableau ci-dessous présente les résultats généraux aux BTS préparés dans l'académie de Versailles à la session 2009 et les résultats spécifiques aux élèves issus des baccalauréats professionnels. Il indique le poids relatif des candidats originaires de baccalauréat professionnel en référence au total des inscrits.

Le second tableau permet de classer les BTS selon un « indice d'accessibilité » qui prend à la fois en compte :

- le taux de réussite spécifique aux candidats originaires de baccalauréat professionnel
- le poids relatif des bacheliers professionnels par rapport nombre total d'inscrits

Cet indice n'a aucune valeur dans l'absolu. Il permet simplement d'effectuer, au sein des formations de technicien supérieur, un classement fondé sur les chances effectives de réussite aux principaux BTS à la session 200.

$$\text{Indice d'accessibilité} = 2 (\% \text{ de réussite des Bac. Pro}) \times (\% \text{ de Bac Pro inscrits à l'examen})$$

REMARQUES.

Le calcul de « l'indice d'accessibilité » n'a été effectué que pour les BTS pour lesquels le nombre total d'inscrits était supérieur à 30 candidats. En deçà, le groupe a estimé que le traitement statistique des données n'avait plus de sens.

Certains baccalauréats professionnels n'apparaissent pas dans l'étude statistique qui suit. Deux cas de figures peuvent se présenter :

- Ces diplômes sont trop récents pour que des élèves titulaires du baccalauréat aient poursuivi des études au niveau III. Nous n'avons aucune donnée statistique sur leur réussite aux BTS. Il conviendra d'examiner la situation des candidats issus de ces diplômes quand les flux de sortie le permettront.
- Nous ne disposons pas des éléments statistiques nous permettant de calculer l'indice d'accessibilité.

Le BTS Technico-commercial apparaît dans le tableau des sciences et techniques industrielles. C'est tout simplement parce que les élèves originaires du secteur STI y sont relativement nombreux.

RESULTATS GENERAUX AUX BTS INDUSTRIELS / SESSION 2009

VERSAILLES	FORMATION 2007 / 2009			EXAMEN Session 2009						% bacheliers professionnels par rapport à l'ensemble des présents
	Inscrits en 1ère année	Présentés à l'examen	Taux de déperdition	ENSEMBLE DES CANDIDATS			BACHELIERS PROFESSIONNELS			
				Présents	Admis	% réussite	Présents	Admis	% réussite	
PRODUCTION										
BTS 20006 CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIE	16	10	37,5%	71	57	80,3%	10	7	70,0%	14%
BTS 20007 DESIGN DE PRODUITS	1	1		20	12	60,0%	1			5%
BTS 20008 TECHNICO-COMMERCIAL	36	27	25,0%	86	73	84,9%	27	20	74,1%	31%
BTS 20107 MECA.ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS	25	14	44,0%	133	98	73,7%	14	6	42,9%	11%
BTS 20109 INFORMTQ.RESEAUX.POUR IND.SERV.T	8	8		202	149	73,8%	8	6	75,0%	4%
BTS 20110 MAINTENANCE INDUSTRIELLE	95	73	23,2%	149	96	64,4%	73	37	50,7%	49%
BTS 22104 BIOTECHNOLOGIES				23	18	78,3%				
BTS 22206 CHIMISTE				40	26	65,0%				
BTS 22207 BIOANALYSES ET CONTRÔLE (BTS)				26	23	88,5%				
BTS 22504 INDUSTRIES PLASTIQUES EUROPLASTI	9	3	66,7%	7	5	71,4%	3	1	33,3%	43%
BTS 22705 FLUID.ENERG.ENV.:GENIE SANIT.THERM	6	3	50,0%	10	6	60,0%	3			30%
BTS 22706 FLUID.ENERG.ENV.:GENIE CLIMATIQUE	4		100,0%	15	14	93,3%				
BTS 22708 FLUID.ENERG.ENV.:GEST.SYS.FL.ENERG	8	8		12	9	75,0%	8	5	62,5%	67%
BTS 23009 BATIMENT				21	12	57,1%				
BTS 23010 ETUDES ET ECONOMIE CONSTRUCTION	2		100,0%	23	20	87,0%				
BTS 23011 DESIGN D'ESPACE				19	16	84,2%				
BTS 23105 TRAVAUX PUBLICS	2	2		14	10	71,4%	2	2	100,0%	14%
BTS 23106 GEOMETRE TOPOGRAPHE				23	10	43,5%				
BTS 24005 IND.MATERX SOUPLES:MODELISME IND	7	7		12	5	41,7%	7	1	14,3%	58%
BTS 25001 ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	3	3		28	22	78,6%	3	2	66,7%	11%
BTS 25005 CONCEPT. INDUST. MICROTECHNIQUES	7	2	71,4%	96	74	77,1%	2			2%
BTS 25006 INDUSTRIALIS. PRODUITS MECANIQUE	22	17	22,7%	55	44	80,0%	17	8	47,1%	31%
BTS 25204 MOTEURS A COMBUSTION INTERNE	2	2		22	16	72,7%	2	1	50,0%	9%
BTS 25210 AV AUTO. OPT. VEHIC. PARTICULIERS	8	8		48	45	93,8%	8	8	100,0%	17%
BTS 25212 AV AUTO. OPT. MOTOCYCLES	4	3	25,0%	9	9	100,0%	3	3	100,0%	33%
BTS 25401 REALISAT.D'OUVRAGES CHAUDRONNES	2	2		11	8	72,7%	2	1	50,0%	18%
BTS 25407 CONCEPT.& REALISAT.DE CARROSSERIE	17	10	41,2%	23	15	65,2%	10	5	50,0%	43%
BTS 25408 CONSTRUCTIONS METALLIQUES	4		100,0%	16	13	81,3%				
BTS 25508 DOMOTIQUE	2		100,0%	24	18	75,0%				
BTS 25512 GENIE OPTIQ : OPTIQ.INSTRUMENTALE				11	9	81,8%				
BTS 25514 SYSTEMES ELECTRONIQUES	27	8	70,4%	99	85	85,9%	8	6	75,0%	8%
BTS 25515 ELECTROTECHNIQUE	67	43	35,8%	251	220	87,6%	43	30	69,8%	17%
	384	254	33,9%	1599	1237	77,4%	254	149	58,7%	16%

Source DAPEP

RESULTATS GENERAUX AUX BTS TERTIAIRES / SESSION 2009

VERSAILLES	FORMATION 2007 / 2009			EXAMEN Session 2009						% bacheliers professionnels par rapport à l'ensemble des présents
	Inscrits en 1ère année	Présentés à l'examen	Taux de déperdition	ENSEMBLE DES CANDIDATS			BACHELIERS PROFESSIONNELS			
				Présents	Admis	% réussite	Présents	Admis	% réussite	
SERVICES										
BTS 31101 TRANSPORT	3	3		16	6	37,5%	3	1	33,3%	19%
BTS 31209 MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES	76	54	28,9%	513	383	74,7%	54	30	55,6%	11%
BTS 31210 NEGOCIATION ET RELATION CLIENT	101	82	18,8%	421	304	72,2%	82	43	52,4%	19%
BTS 31211 COMMERCE INTERNATIO. REF.EUROPEEN	3	1	66,7%	396	339	85,6%	1	1	100,0%	0%
BTS 31303 PROFESSIONS IMMOBILIERES	6	3	50,0%	75	64	85,3%	3			4%
BTS 31305 BANQUE MARCHE PARTICULIERS	4	4		113	77	68,1%	4	2	50,0%	4%
BTS 31307 ASSURANCE				28	23	82,1%				
BTS 31405 ASSISTANT DE GESTION PME PMI	194	155	20,1%	386	214	55,4%	155	51	32,9%	40%
BTS 31406 COMPTA. GESTION DES ORGANISATION	204	166	18,6%	741	493	66,5%	166	67	40,4%	22%
BTS 32001 COMMUNICATION DES ENTREPRISES	5	5		91	74	81,3%	5	2	40,0%	5%
BTS 32206 COM.I.GRAPH.O.ET.REAL.PRDTs GRAP	23	13	43,5%	13	4	30,8%	13	4	30,8%	100%
BTS 32207 COM.I.GRAPH.O.ET.REAL.PRDTs IMPR	11	11		12	7	58,3%	11	6	54,5%	92%
BTS 32317 COMMUNICATION VISUELLE	1	1		22	19	86,4%	1	1	100,0%	5%
BTS 32319 COMMUNIC.VISUELLE OPT. MULTIMEDI				15	15	100,0%				
BTS 32320 METIERS AUDIOV. OPT.METIERS IMAG				12	12	100,0%				
BTS 32321 METIERS AUDIOV. OPT. METIERS SON				11	10	90,9%				
BTS 32322 MET.AUDIOV.OP.MONTAG.POSTPRODUCT				11	11	100,0%				
BTS 32323 MET.AUDIOV.OP.T.INGENIERI.EXPL.E				11	4	36,4%				
BTS 32324 MET.AUDIOV.OPT.GESTION PRODUCTIO				11	11	100,0%				
BTS 32405 ASSISTANT DE DIRECTION	113	89	21,2%	321	193	60,1%	89	38	42,7%	28%
BTS 32406 ASSISTANT SECRETAIRE TRILINGUE	6	5	16,7%	64	54	84,4%	5	3	60,0%	8%
BTS 32606 INFQ.GEST: DEVELOPPEUR APPLICATION	5	5		146	112	76,7%	5	4	80,0%	3%
BTS 32607 INFQ.GEST:ADM.RESX LOCAUX ENTREP	27	27		171	114	66,7%	27	18	66,7%	16%
BTS 33001 SERVICE & PREST. S.SANIT.& SOCIAL	1		100,0%	19	12	63,2%				
BTS 33103 DIETETIQUE				22	16	72,7%				
BTS 33107 OPTICIEN LUNETIER				119	89	74,8%				
BTS 33109 ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE				80	70	87,5%				
BTS 33203 ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE				60	53	88,3%				
BTS 33414 HOTEL.RESTAUR.OP_A: GESTION HOTEL	19	6	36,8%	63	55	87,3%	6	5	83,3%	10%
BTS 33415 HOTEL.RESTAUR.OP_B: ARTS CULINAIR		6		52	43	82,7%	6	3	50,0%	12%
BTS 33417 VENTES PRODUCTIONS TOURISTIQUES	3	1	66,7%	78	61	78,2%	1	1	100,0%	1%
BTS 33418 ANIMAT.GESTION TOURISTIQ. LOCALE	2	1	50,0%	39	32	82,1%	1	1	100,0%	3%
BTS 33419 RESPONS.HEBERG. REF.LABEL EUROP.				12	10	83,3%				
BTS 33602 ESTHETIQUE COSMETIQUE	1	1		16	9	56,3%	1			6%
BTS 34302 HYGIENE PROPRETE ENVIRONNEMENT	6		100,0%	15	9	60,0%				
	814	639	21,5%	4175	3002	71,9%	639	281	44,0%	15%

LES BTS INDUSTRIELS CLASSES PAR INDICE D'ACCESSIBILITE DECROISSANT

VERSAILLES	EXAMEN Session 2009						% bacheliers professionne ls par rapport à l'ensemble des présents	Indice d'accessibilité
	ENSEMBLE DES CANDIDATS			BACHELIERS PROFESSIONNELS				
	Présents	Admis	% réussite	Présents	Admis	% réussite		
PRODUCTION								
BTS 22708 FLUID.ENERG.ENV.:GEST.SYS.FL.ENERG	12	9	75,0%	8	5	62,5%	67%	0,83
BTS 25212 AV AUTO. OPT. MOTOCYCLES	9	9	100,0%	3	3	100,0%	33%	0,67
BTS 20110 MAINTENANCE INDUSTRIELLE	149	96	64,4%	73	37	50,7%	49%	0,50
BTS 20008 TECHNICO-COMMERCIAL	86	73	84,9%	27	20	74,1%	31%	0,47
BTS 25407 CONCEPT.& REALISAT.DE CARROSSERIE	23	15	65,2%	10	5	50,0%	43%	0,43
BTS 25210 AV AUTO. OPT. VEHIC. PARTICULIERS	48	45	93,8%	8	8	100,0%	17%	0,33
BTS 25006 INDUSTRIALIS. PRODUITS MECANIQUE	55	44	80,0%	17	8	47,1%	31%	0,29
BTS 22504 INDUSTRIES PLASTIQUES EUROPLASTI	7	5	71,4%	3	1	33,3%	43%	0,29
BTS 23105 TRAVAUX PUBLICS	14	10	71,4%	2	2	100,0%	14%	0,29
BTS 25515 ELECTROTECHNIQUE	251	220	87,6%	43	30	69,8%	17%	0,24
BTS 20006 CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIE	71	57	80,3%	10	7	70,0%	14%	0,20
BTS 25401 REALISAT.D'OUVRAGES CHAUDRONNES	11	8	72,7%	2	1	50,0%	18%	0,18
BTS 24005 IND.MATERX SOUPLES:MODELISME IND	12	5	41,7%	7	1	14,3%	58%	0,17
BTS 25001 ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	28	22	78,6%	3	2	66,7%	11%	0,14
BTS 25514 SYSTEMES ELECTRONIQUES	99	85	85,9%	8	6	75,0%	8%	0,12
BTS 25204 MOTEURS A COMBUSTION INTERNE	22	16	72,7%	2	1	50,0%	9%	0,09
BTS 20107 MECA.ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS	133	98	73,7%	14	6	42,9%	11%	0,09
BTS 20109 INFORMTQ.RESEAUX.POUR IND.SERV.T	202	149	73,8%	8	6	75,0%	4%	0,06
BTS 20007 DESIGN DE PRODUITS	20	12	60,0%	1			5%	-
BTS 22104 BIOTECHNOLOGIES	23	18	78,3%					-
BTS 22206 CHIMISTE	40	26	65,0%					-
BTS 22207 BIOANALYSES ET CONTRÔLE (BTS)	26	23	88,5%					-
BTS 22705 FLUID.ENERG.ENV.:GENIE SANIT.THERM	10	6	60,0%	3			30%	-
BTS 22706 FLUID.ENERG.ENV.:GENIE CLIMATIQUE	15	14	93,3%					-
BTS 23009 BATIMENT	21	12	57,1%					-
BTS 23010 ETUDES ET ECONOMIE CONSTRUCTION	23	20	87,0%					-
BTS 23011 DESIGN D'ESPACE	19	16	84,2%					-
BTS 23106 GEOMETRE TOPOGRAPHE	23	10	43,5%					-
BTS 25005 CONCEPT. INDUST. MICROTECHNIQUES	96	74	77,1%	2			2%	-
BTS 25408 CONSTRUCTIONS METALLIQUES	16	13	81,3%					-
BTS 25508 DOMOTIQUE	24	18	75,0%					-
BTS 25512 GENIE OPTIQ : OPTIQ.INSTRUMENTALE	11	9	81,8%					-

LES BTS TERTIAIRES CLASSES PAR INDICE D'ACCESSIBILITE DECROISSANT

VERSAILLES	EXAMEN Session 2009						% bacheliers professionnels par rapport à l'ensemble des présents	Indice d'accessibilité
	ENSEMBLE DES CANDIDATS			BACHELIERS PROFESSIONNELS				
	Présents	Admis	% réussite	Présents	Admis	% réussite		
SERVICES								
BTS 32207 COM.I.GRAPH.O.ET.REAL.PRDTs IMPR	12	7	58,3%	11	6	54,5%	92%	1,00
BTS 32206 COM.I.GRAPH.O.ET.REAL.PRDTs GRAP	13	4	30,8%	13	4	30,8%	100%	0,62
BTS 31405 ASSISTANT DE GESTION PME PMI	386	214	55,4%	155	51	32,9%	40%	0,26
BTS 32405 ASSISTANT DE DIRECTION	321	193	60,1%	89	38	42,7%	28%	0,24
BTS 32607 INFQ.GEST:ADM.RESX LOCAUX ENTREP	171	114	66,7%	27	18	66,7%	16%	0,21
BTS 31210 NEGOCIATION ET RELATION CLIENT	421	304	72,2%	82	43	52,4%	19%	0,20
BTS 31406 COMPTA. GESTION DES ORGANISATION	741	493	66,5%	166	67	40,4%	22%	0,18
BTS 33414 HOTEL.RESTAUR.OP_A: GESTION HOTEL	63	55	87,3%	6	5	83,3%	10%	0,16
BTS 31101 TRANSPORT	16	6	37,5%	3	1	33,3%	19%	0,13
BTS 31209 MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES	513	383	74,7%	54	30	55,6%	11%	0,12
BTS 33415 HOTEL.RESTAUR.OP_B: ARTS CULINAIR	52	43	82,7%	6	3	50,0%	12%	0,12
BTS 32406 ASSISTANT SECRETAIRE TRILINGUE	64	54	84,4%	5	3	60,0%	8%	0,09
BTS 32317 COMMUNICATION VISUELLE	22	19	86,4%	1	1	100,0%	5%	0,09
BTS 32606 INFQ.GEST: DEVELOPPEUR APPLICATION	146	112	76,7%	5	4	80,0%	3%	0,05
BTS 33418 ANIMAT.GESTION TOURISTIQ. LOCALE	39	32	82,1%	1	1	100,0%	3%	0,05
BTS 32001 COMMUNICATION DES ENTREPRISES	91	74	81,3%	5	2	40,0%	5%	0,04
BTS 31305 BANQUE MARCHÉ PARTICULIERS	113	77	68,1%	4	2	50,0%	4%	0,04
BTS 33417 VENTES PRODUCTIONS TOURISTIQUES	78	61	78,2%	1	1	100,0%	1%	0,03
BTS 31211 COMMERCE INTERNATIO. REF.EUROPEEN	396	339	85,6%	1	1	100,0%	0%	0,01
BTS 31303 PROFESSIONS IMMOBILIERES	75	64	85,3%	3			4%	-
BTS 31307 ASSURANCE	28	23	82,1%					-
BTS 32319 COMMUNIC.VISUELLE OPT. MULTIMEDI	15	15	100,0%					-
BTS 32320 METIERS AUDIOV. OPT.METIERS IMAG	12	12	100,0%					-
BTS 32321 METIERS AUDIOV. OPT. METIERS SON	11	10	90,9%					-
BTS 32322 MET.AUDIOV.OP.MONTAG.POSTPRODUCT	11	11	100,0%					-
BTS 32323 MET.AUDIOV.OP.T.INGENIERI.EXPL.E	11	4	36,4%					-
BTS 32324 MET.AUDIOV.OPT.GESTION PRODUCTIO	11	11	100,0%					-
BTS 33001 SERVICE & PREST. S.SANIT.& SOCIAL	19	12	63,2%					-
BTS 33103 DIETETIQUE	22	16	72,7%					-
BTS 33107 OPTICIEN LUNETIER	119	89	74,8%					-
BTS 33109 ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE	80	70	87,5%					-
BTS 33203 ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	60	53	88,3%					-
BTS 33419 RESPONS.HEBERG. REF.LABEL EUROP.	12	10	83,3%					-
BTS 33602 ESTHETIQUE COSMETIQUE	16	9	56,3%	1			6%	-
BTS 34302 HYGIENE PROPRETE ENVIRONNEMENT	15	9	60,0%					-

Indice d'accessibilité = 2 x (% réussite Bac Pro) x (% bac Pro par rapport à l'ensemble des inscrits)

ANNEXE 3

**PREPARATION, ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT
DES
BACHELIERS PROFESSIONNELS EN BTS
RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES DES CORPS D'INSPECTION ET DES CHEFS
D'ETABLISSEMENT**

PRECONISATIONS SUR LES CONDITIONS D'ORGANISATION A METTRE EN ŒUVRE POUR FAVORISER LA REUSSITE DES BACHELIERS PROFESSIONNELS EN BTS

1 - PRINCIPES GENERAUX

Le cadre réglementaire

La circulaire de rentrée 2005 précise que tout élève de baccalauréat professionnel ayant obtenu une mention « bien » ou « très bien » à l'examen a droit à une place en BTS.

Cette affirmation ne remet pas en cause la finalité du diplôme du baccalauréat professionnel, qui reste majoritairement l'insertion au niveau IV : elle confirme simplement le droit légitime à poursuivre des études, pour des élèves dont la scolarité, les résultats et le projet personnel laissent augurer d'une véritable chance de succès au niveau supérieur de formation.

Si on corrèle cette affirmation avec l'évolution des emplois, d'une part, la rénovation de la voie professionnelle, l'aspiration des jeunes et de leur famille d'autre part, on peut estimer que le nombre des élèves de Baccalauréat Professionnel accueillis dans ces sections va sensiblement augmenter et qu'il est impératif que les établissements mettent en œuvre des stratégies de formation adaptées à ce public.

2 - MIEUX PREPARER LES ELEVES DE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL A UN CURSUS EN SECTION DE TECHNICIEN SUPERIEUR

La préparation des élèves de baccalauréat professionnel à l'entrée en BTS nécessite que les enseignants de lycée professionnel mesurent les exigences attendues des élèves. Des rencontres régulières des équipes pédagogiques peuvent permettre des échanges fructueux (analyse croisée des référentiels, par exemple). Ces rencontres peuvent se faire dans le cadre d'un réseau d'établissements, ou au sein du lycée polyvalent, quand ce dernier propose une section de BTS. La structure même de ces établissements favorise les possibilités de travail en commun.

Après avoir identifié les pré-requis indispensables à l'entrée en BTS, la première mission dévolue aux équipes est d'identifier les élèves qui ont la volonté et les atouts pour aborder une formation dans l'enseignement supérieur. La connaissance des élèves peut se faire à travers la participation des professeurs de BTS aux conseils de classe. Les responsables de l'orientation peuvent être associés à ce travail. La seconde sera de préparer ces élèves à intégrer avec confiance ces sections.

L'engagement des jeunes vers la voie supérieure nécessite un accompagnement qui sera efficient si un positionnement des compétences, au regard du niveau d'exigence du BTS visé, est effectué de manière régulière à partir de l'année de première professionnelle.

Ce positionnement permettra l'élaboration d'un parcours de formation enrichi de travaux personnels ou d'un module supplémentaire de soutien, qui pourra être proposé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Le positionnement de l'élève et les travaux conduits dans le cadre de l'accompagnement peuvent être consignés dans un document de suivi du jeune qui sera transmis à l'établissement d'accueil en BTS.

Les atouts des bacheliers professionnels pour aborder une préparation à un BTS résident dans leur maîtrise des enseignements professionnels. C'est en enseignement général que l'effort à porter est le plus important. Pour permettre à l'élève d'appréhender les spécificités de ces enseignements, l'établissement peut exploiter avec profit le temps réservé à l'accompagnement personnalisé pour proposer aux élèves concernés un renforcement en enseignement général. Ces heures n'ont pas vocation à apporter des contenus, mais à permettre à l'élève d'appréhender les enseignements sous un aspect conceptuel.

Enfin, pour préparer au mieux les élèves à ce projet de poursuite d'études, il peut être développé une pédagogie de projet dans le cadre des heures de PPCP qui permettra de renforcer les compétences des élèves.

Un certain nombre d'actions dès le lycée professionnel peuvent préparer efficacement les élèves à intégrer dans les meilleures conditions une section de technicien supérieur :

- Intégration d'une deuxième langue vivante dans l'emploi du temps,
- Initiation au travail en autonomie
- Exigence d'un travail personnel régulier
- Mise en place de projets pluridisciplinaires visant à faire découvrir les BTS
- Interventions d'anciens élèves qui ont suivi ces parcours
- Tutorat par des étudiants de BTS
- Tutorat par des professeurs sur la base d'une contractualisation avec l'élève

Ce tutorat sera exercé selon la structure de l'établissement :

- par des enseignants du domaine général et professionnel des classes de baccalauréat professionnel, dans un lycée professionnel ;
- par des enseignants du domaine général et professionnel des classes de baccalauréat professionnel et des classes de BTS de la filière concernée avec la participation d'élèves de BTS, dans un lycée polyvalent.

3 - MIEUX ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER EN BTS

Mettre en place une stratégie d'accueil et d'accompagnement adaptée à un public déterminé ne saurait se résumer à « donner des cours en plus » pour amener des étudiants à un niveau de pré requis supposés, fixé en référence à un autre diplôme, dans une autre voie de formation.

Il ne s'agit pas non plus, dans une logique négative, de faire un bilan des carences puis de chercher à combler des « lacunes culturelles » dans des disciplines générales du cycle pré baccalauréat.

Il s'agit, dans une logique positive et à partir de l'identification des acquis stabilisés et des compétences ou connaissances à renforcer, d'optimiser chaque parcours de formation.

L'objectif est de valoriser le potentiel de chacun, dans la reconnaissance de son parcours scolaire et **dans la perspective de sa réussite à l'examen.** Il convient donc de **s'appuyer sur le passé pour mieux préparer l'avenir.**

A - Mieux accueillir les élèves

La politique d'accueil d'un établissement est essentielle à la réussite des élèves. Réserver un temps en début de formation pour permettre à un groupe classe de se connaître, positionner les élèves pour identifier leurs besoins sont des préalables nécessaires à l'élaboration d'un projet pédagogique.

Le temps réservé à l'accueil doit permettre aux jeunes étudiants de bien cerner les objectifs de la formation et le ou les métiers visés. Une immersion dans le milieu professionnel, des interventions de professionnels ou d'étudiants de classe de terminale de technicien supérieur peuvent contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Les classes de BTS accueillent des élèves dont les parcours et profils sont différents : bacheliers professionnels et bacheliers technologiques, voire bacheliers généraux. Il est nécessaire qu'en début de formation, l'établissement puisse proposer des organisations pédagogiques adaptées à chacun de ces publics. Un positionnement en début de formation permet à l'équipe d'apprécier ces besoins et les atouts des différents élèves, puis de proposer un parcours personnalisé. Il permet également à l'étudiant de mesurer le travail à fournir s'il veut accéder dans les meilleures conditions à l'examen.

B - Accompagner les élèves

Pour chaque équipe pédagogique, il s'agit d'imaginer et de mettre en place une organisation adaptée aux besoins des élèves qui respecte les objectifs généraux et prenne en compte les contraintes locales. Les axes développés ci-après pourront aider à la construction du projet pédagogique.

L'équipe porteuse du projet sera composée du chef d'établissement ou de son adjoint, du chef de travaux, d'un CPE et des enseignants intervenants, motivés par cette action.

Le dispositif d'accompagnement est mis en place pour l'essentiel en première année, la seconde année devant naturellement s'inscrire pour la majorité des élèves dans le cadre du « régime commun » d'un étudiant en BTS. Il s'agit d'amener ces élèves à se fondre dans le rythme naturel d'un BTS.

Organiser le temps différemment

L'établissement peut envisager sur la première partie de l'année de faire des emplois du temps différents pour chaque groupe d'étudiants. L'objectif n'est pas d'alourdir à l'excès leur emploi du temps. Il s'agit d'organiser un emploi du temps personnalisé, avec la même quotité horaire, qui permette une prise en charge particulière (travaux en groupes réduits, par exemple) et un parcours où les disciplines à renforcer sont identifiées. Les assistants pédagogiques peuvent être sollicités pour apporter leur soutien aux équipes pédagogiques.

La démarche pédagogique doit privilégier le regard sur l'étudiant à partir de ses acquis et de ses besoins. Une valorisation des acquis en entreprise peut permettre de réduire la période de stage de première année, dans la limite de la réglementation. Dans ce cas, une demande de dérogation sera présentée au Président du jury de l'examen. Ces périodes peuvent, dans certains cas, être utilisées pour proposer du renforcement ou du soutien dans les matières où les besoins sont les plus importants.

Il est également souhaitable de rompre avec les rythmes habituels du cycle du baccalauréat.

Exemple : quatre périodes de quatorze semaines chacune.

- Deux périodes plus le stage en entreprise en première année,
- Deux périodes plus l'examen en seconde année.

Prendre en compte les besoins des élèves et contractualiser la formation

La prise en compte des besoins des élèves dès leur arrivée en formation limite les risques d'échec et donc de décrochage des étudiants, décrochage qui reste important dans ces formations.

L'objectif est de rendre l'étudiant acteur dans le processus de formation. Il s'agit d'élaborer un véritable « contrat de réussite et de confiance » entre l'étudiant et l'équipe pédagogique qui définisse clairement les obligations de chacun des « contractants » :

- Pour l'étudiant, le contrat précisera notamment ses obligations particulières (assiduité, travail personnel à fournir et implication à consentir).
- Pour l'équipe pédagogique, il précisera l'ensemble du dispositif mis en place pour permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même et de valoriser au maximum ses potentialités (organisation du tutorat, modalités du soutien, aide à la recherche des terrains de stage en entreprise, modalités d'évaluation et de passage en seconde année, etc.).

Construire le projet pédagogique autour de l'acquisition de compétences transversales

Le projet pédagogique d'accueil des titulaires d'un baccalauréat professionnel en STS sera construit autour de l'acquisition progressive des connaissances et compétences utiles dans l'exercice de l'activité professionnelle.

En termes d'évaluation, cette organisation devrait permettre :

- une appréhension plus globale du profil de l'étudiant,
- de faire émerger la notion d'efficacité ou de qualification professionnelle par l'évaluation de l'aptitude à résoudre les problèmes du métier,
- d'intégrer à l'évaluation en formation initiale des concepts ou des pratiques issus de la VAE.

Intégrer l'évaluation au dispositif de formation.

Pour chaque période, l'étudiant devra être soumis à deux modalités d'évaluation :

- Une évaluation formative lui permettant d'apprécier sa progression et de se positionner dans le parcours de formation.
- Une évaluation sommative lui permettant de se positionner en référence au niveau de performance fixé par l'examen.

L'évaluation sommative pourra être organisée en fin de chaque période, sur une semaine banalisée. Les compétences et les chapitres du programme évalués devront être précisés au moins quinze jours à l'avance. Les évaluations prendront la forme, ponctuelle, écrite, pratique ou orale prévue par la réglementation du BTS.

Mettre en synergie la diversité des publics.

La diversité des publics accueillis au sein de ces sections est source de richesse dans une classe. Pour permettre aux élèves de mutualiser leurs expériences, il peut sembler judicieux à chaque fois qu'une activité le permet, de constituer des binômes mixtes (bachelier technologique et bachelier professionnel) pour réaliser des activités communes (projets, actions,).

Mettre en place un conseil de formation.

L'élève de lycée professionnel doit apprendre progressivement à devenir étudiant, acquérir l'autonomie et la responsabilité attendues à ce niveau de formation. Le tutorat de chaque élève par un enseignant permet de faire des bilans réguliers avec l'élève. L'organisation de l'année scolaire en semestres participe également de cet objectif.

Dans l'objectif d'affirmer le rôle actif conféré à l'étudiant dans la conduite et l'évaluation de son parcours de formation, il convient de rompre avec la pratique du « conseil de classe » telle qu'on la connaît dans les formations préparant au baccalauréat. On pourrait envisager la mise en place d'un « conseil de formation », constitué des membres de l'équipe pédagogique, de l'ensemble des étudiants et des représentants de l'équipe de direction.

Le conseil, réuni à l'issue de chaque période de formation, pourrait se dérouler en deux temps :

- Le premier serait, en quelque sorte, une « revue du projet commun de réussite des étudiants ». Il permettrait à chacun, professeurs et étudiants de s'exprimer sur le respect du « contrat collectif de formation » et, si nécessaire d'apporter les corrections indispensables au bon fonctionnement du groupe classe.
- Le second serait un bilan individuel prenant la forme d'un entretien entre l'étudiant et son tuteur (ou professeur référent). Ce bilan devra bien évidemment avoir été préparé par l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique.

Organiser un soutien adapté à la demande.

Celui-ci peut revêtir des formes variées :

- Tutorat des étudiants par un enseignant pour la totalité du cycle de formation (assuré par un professeur de la classe ou par un professeur en charge des sections de baccalauréat professionnel).

- Soutien en libre-service pour apporter une aide disciplinaire, en réponse à la demande des étudiants, en particulier pendant la première année de formation. Celui-ci peut être organisé sur une plage horaire commune, sous la forme d'un « guichet unique ». Le soutien mobilisera des enseignants de français, de langue, de mathématiques, d'économie, de droit, de management, de sciences appliquées, selon le diplôme préparé. C'est l'étudiant qui, en relation avec son tuteur, définira l'action de soutien la mieux adaptée.

Mettre en place des stratégies et des organisations pédagogiques permettant d'individualiser les activités formatrices proposées aux étudiants

- Réaliser une analyse croisée des référentiels de baccalauréat professionnel et de BTS pour identifier les forces et les faiblesses des bacheliers professionnels dans la réussite à l'examen.
- Constituer des groupes classe homogènes ou hétérogènes qui, selon les objectifs visés, permettront d'adapter les interventions au groupe accueilli, ou de mettre en synergie les compétences de chacun des étudiants.

Proposer des ressources en ligne

L'équipe porteuse de projet peut également imaginer des solutions d'accompagnement et de suivi qui utiliseront les Technologies de l'Information et de la Communication. L'exploitation d'un site commun est, par exemple, une piste à explorer.

Favoriser l'accès des jeunes au statut d'adulte étudiant

Dans le respect du règlement intérieur, il importe que les établissements favorisent concrètement l'accès des jeunes de STS au statut d'adulte étudiant.

Des actions simples peuvent être envisagées. On peut citer, à titre d'exemple :

- L'accueil commun des étudiants de TS2 / TS1 avec parrainage des nouveaux arrivants,
- L'organisation d'actions de cohésion (séminaire d'intégration, sortie sportive),
- La mise à disposition d'une salle de travail dédiée aux STS,
- Un accès facilité à la reprographie et aux moyens de communication (téléphone / Internet),
- L'organisation de journées thématiques avec des professionnels ou de visites d'entreprises,
- Une représentation spécifique au conseil d'administration, ...

Suivi et évaluation du dispositif

Un bilan quantitatif et qualitatif sera établi en fin d'année scolaire par l'équipe porteuse de projet. Ce bilan sera adressé aux corps d'inspection.

Un travail relationnel particulier pourrait avantageusement s'établir avec le lycée où l'étudiant a préparé son baccalauréat professionnel.